



**Texto para Discussão 017 | 2021**

***Discussion Paper 017 | 2021***

## **Dynamique de l’informalité et reconfigurations du marché du travail sur longue période au Brésil**

**Mireille Razafindrakoto**

*Directrice de recherche à l’IRD*

*Chercheuse invitée à l’Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ)*

**François Roubaud**

*Directeur de recherche à l’IRD*

*Chercheur invité à l’Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ)*

**Alexis Saludjian**

*Professeur à l’Institut d’Economie de l’UFRJ*

This paper can be downloaded without charge from

<https://www.ie.ufrj.br/publicacoes-j/textos-para-discussao.html>

# Dynamique de l’informalité et reconfigurations du marché du travail sur longue période au Brésil<sup>1</sup>

Mai, 2021

## **Mireille Razafindrakoto**

*Directrice de recherche à l’IRD*

*Chercheuse invitée à l’Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ)*

## **François Roubaud**

*Directeur de recherche à l’IRD*

*Chercheur invité à l’Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ)*

## **Alexis Saludjian**

*Professeur à l’Institut d’Economie de l’UFRJ*

## **Résumé**

Cet article analyse les ajustements du marché du travail brésilien sur longue période, notamment lors des périodes de crise macroéconomique, qui occupent quasiment la moitié des quarante dernières années. Un des objectifs est de soumettre les différentes théories de l’informel à l’épreuve des faits, et tout particulièrement l’hypothèse de son rôle anti-cyclique que lui attribue la thèse dualiste (le modèle que nous qualifions de crise « canonique »). Sur le plan empirique, notre approche se base sur un important travail « d’archéologie statistique » de reconstitution de séries historiques, et de traitement de première main de millions d’observations de micro-données d’enquêtes ou de registres administratifs. Les trois angles d’analyse adoptés (au niveau macro dans une perspective historique, puis en resserrant la focale sur les seules périodes de crise au niveau le plus fin, et enfin en recomposant la dynamique d’ensemble sur les deux dernières décennies) convergent. Parmi les résultats, nous montrons la formidable résilience du marché du travail brésilien qui s’inscrit dans l’histoire, la disparition progressive depuis les années 1990 des mécanismes de la crise « canonique », supplantée par un processus d’exclusion multiforme (chômage, sous-emploi et surtout

---

<sup>1</sup> Nous dédions cet article à la mémoire de Bruno Lautier (dont les enseignements ont été formateurs et dont l’avis éclairé nous aurait été précieux).

retrait forcé du marché du travail, principale force à l'œuvre lors de la crise en cours de la COVID-19), ainsi que l'effacement partiel des frontières formel/informel, en défaveur des droits des travailleurs. Mais les crises ne sont pas toujours le meilleur point d'observation : par exemple, la phase de croissance des années 2000 apparaît comme la seule période « transformative », qui a laissé une empreinte positive et durable sur le monde du travail, démonstration que des politiques progressistes sont susceptibles de jouer un rôle de premier plan. En conclusion et en s'appuyant sur nos résultats, nous ébauchons les perspectives d'un programme de recherche collectif et de longue haleine.

**Mots-clés :** Marché du travail, crises, informalité, dynamique de long terme, Brésil, COVID-19

**JEL :** O17, J23, J38, I38, O54

### **Abstract**

This article analyzes the adjustments of the Brazilian labor market over the long term, particularly during periods of macroeconomic crisis, which have occupied almost half of the last forty years. One of the objectives is to submit the various theories of the informal to empirical evidence, and in particular the hypothesis of its anti-cyclical role postulated by the dualist thesis (a model that we qualify as the “canonical crisis »). Empirically, our approach is based on an important work of "statistical archeology" to reconstruct historical series, and first-hand processing of millions of observations of micro-data from surveys or administrative records. Our three approaches (at the macro level from a historical perspective, then by narrowing the focus only to the periods of crisis at the microdata level, and finally by recomposing the overall dynamics over the last two decades) converge. Among the main findings, we show the tremendous resilience of the Brazilian labor market, which goes down in history, the gradual disappearance since the 1990s of the mechanisms of the “canonical” crisis, supplanted by a process of multifaceted exclusion (unemployment, underemployment and above all forced withdrawal from the labor market, the main force at work during the ongoing COVID-19 crisis), as well as the partial erasure of formal / informal borders, to the detriment of workers' rights. However, crises are not always the best starting point: for example, the growth phase of the 2000s appears to be the only “transformative” period, which left a positive and lasting imprint on the world of work, a demonstration that progressist policies are likely to play a leading role. In conclusion and based on our results, we outline the prospects for a collective and long-term research program.

**Keywords :** Labour Market, Crisis, Informality, Long Term Dynamics, Brazil, COVID-19

## Introduction

Le Brésil a fait l'expérience de bouleversements économiques et politiques de grande ampleur au cours des dernières décennies. La phase de croissance des années 1970, avec l'industrialisation par substitution aux importations s'est interrompue avec la crise de la dette laissant place à deux décennies « perdues ». Ces dernières ont été marquées par une politique de stabilisation dans un contexte d'hyperinflation puis de libéralisation économique qui va amplifier les retombées au Brésil de la crise financière asiatique de 1997. Par la suite, le contexte international est devenu favorable et des politiques progressistes ont été mises en œuvre du début des années 2000 à 2014, avec la hausse importante du salaire minimum puis un investissement massif dans les programmes sociaux (Saboia, 2014). Ils ont donné lieu à une période faste de croissance et de réduction des inégalités que la crise financière internationale de 2008 n'a affecté qu'à la marge. Mais le modèle extractiviste et rentier, restimulé par le cours favorable des matières premières, a montré ses limites et conduit à une grave crise économique à partir de 2014 (Salama, 2019 ; Gaulard et Salama, 2020). On assiste alors en 2015-2017 à un revirement majeur en termes de politique publique avec la mise en place d'une dérégulation brutale du marché du travail (Krein, 2018 ; DIEESE, 2017 ; Carvalho, 2017). Enfin, la crise provoquée par la COVID-19 constitue le dernier rebondissement de cette séquence pluri-décennale, avec ses conséquences dramatiques sur la population qu'on ne commence qu'à entrevoir. De cette rapide revue de la trajectoire brésilienne, on peut retenir que le Brésil a dû faire face à six périodes de crise, soit quatorze années de récession sur quarante ans et trois « décennies perdues » (années 1980, 1990 et 2010).

Partant de ces constats, nous considérons les périodes de crise comme des objets analytiques à privilégier et à replacer dans leur historicité. Nous nous inscrivons ainsi dans un dialogue avec les travaux régulationnistes qui voient dans les crises et leurs causes un cadre pertinent d'analyse des trajectoires économiques (Boyer, 2012<sup>2</sup>). Plutôt que de chercher à expliquer leurs origines, l'objectif est ici d'examiner les formes qu'elles prennent, avec les éventuels dénominateurs communs, dans un champ bien délimité : le

---

<sup>2</sup> Il insiste notamment sur la : « grande attention portée à l'analyse des crises, la diversité de leurs formes dans le temps et dans l'espace ».

marché du travail. Soulignons que cette institution est la principale courroie de transmission entre les dynamiques macroéconomiques (modélées par la conjoncture et les politiques publiques) et microéconomiques (les conditions de vie de la population). Plus spécifiquement, la question se pose quant au rôle de l'économie informelle, aussi bien dans les transformations à l'œuvre sur longue durée qu'en tant que variable d'ajustement durant les crises. Un accroissement de l'économie informelle, constituée par les salariés et les indépendants non enregistrés (donc qui ne bénéficient d'aucune forme de protection sociale) est synonyme de dégradation des conditions de travail. Toutefois, malgré la précarité des emplois informels, ils peuvent jouer un rôle spécifique en temps de crise : refuge en dernier recours pour les travailleurs et coussin amortisseur anti-cyclique pour l'économie, un processus que l'on qualifie dans cet article de « crise canonique ». Parallèlement, les formes d'ajustement alternatives au phénomène d'informalisation durant les crises sont aussi à identifier.

Cet article se propose ainsi de relire les crises dans la trajectoire brésilienne au cours des quarante dernières années, à travers le prisme des transformations sur le marché du travail, une institution reconnue fondamentale mais rarement étudiée en tant que tel (aucun des articles du numéro spécial sur l'Amérique latine publié en 2012 par la revue n'en traite ; Régulation, 2012). Notre analyse se centre sur la question de l'informalité. Le fil directeur de l'étude repose sur les interrogations suivantes : les crises ont-elles transformé le fonctionnement du marché du travail et les rapports salariaux ? Les ajustements successifs ont-ils créé de nouvelles formes de précarité traversant les frontières entre les statuts d'emploi, rendant caduque la partition formel/informel ? Les évolutions observées ont-elles conduit à de nouveaux modes de régulation, ou au contraire n'ont finalement pas ou peu affecté les structures profondes du marché du travail, dont il s'agira alors de révéler les caractéristiques. Sur le plan théorique, nous prenons appui sur nos précédents travaux dans ce domaine et qui discutent les thèses dualistes, structuralistes ou libérales sur la dynamique de l'économie informelle (Roubaud, 1994 ; Cling *et alii*, 2014). Sur le plan empirique, notre approche se base sur un important travail « d'archéologie statistique » de reconstitution des principales séries historiques du marché du travail (1980-2020), ainsi que, sur une période plus récente (2000-2020), de traitement de première main de millions d'observations issues des micro-données d'enquêtes ou de registres

administratifs<sup>3</sup>. A notre connaissance, une telle entreprise n'avait jamais été menée jusqu'ici. Elle prend le parti de la mise en résonance constante entre les informations originales extraites de registres ou d'enquêtes statistiques et l'analyse de la dynamique socio-économique sur longue période<sup>4</sup>.

Dans une première partie, l'article offre une vision panoramique du contexte en présentant la trajectoire macroéconomique de l'économie brésilienne au cours des quarante dernières années, ainsi que les principales évolutions du cadre institutionnel des relations de travail. Ce cadrage permet de relire la dynamique du marché du travail sur longue période que nous établissons à cette occasion. La deuxième partie change la perspective avec un zoom sur les crises, définies comme les phases de croissance négative. Elle vise à éclairer plus finement les ajustements sur le marché du travail en tenant compte de l'hétérogénéité des catégories (les formels ou les informels, les chômeurs, les inactifs) ainsi que les caractéristiques respectifs des emplois (horaires, rémunérations). Pour chercher à expliquer les spécificités des crises brésiliennes par rapport au schéma de la « crise canonique », la troisième partie les replace dans la dynamique globale des deux dernières décennies. En changeant d'optique, la focale est déplacée pour identifier un éventuel nouveau mode de régulation reposant sur la fragilisation des emplois formels et la mise à l'écart d'une partie de la main-d'œuvre potentielle, avec la montée du chômage et du nombre des travailleurs découragés exclus du marché du travail. La conclusion récapitule les principaux résultats et ébauche les perspectives d'un programme de recherche de longue haleine.

---

<sup>3</sup> PNAD et PNAD-C: Enquêtes auprès des ménages menées par l'IBGE (*Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílio*, PNAD Continua depuis 2012). CAGED (*Cadastro Geral de Empregados e Desempregados*) et RAIS (*Relação Anual de Informações Sociais*) : Registres du ministère du travail regroupant l'ensemble des salariés et patrons formels. CAGED enregistre les flux (entrées/sorties) et RAIS porte sur les stocks.

<sup>4</sup> Cette approche permet de tenter (avec toutes les imperfections possibles compte tenu de l'ampleur de la tâche) de dépasser deux écueils : i) Les études qui se focalisent uniquement sur les micro-données et présentent les résultats des enquêtes sans les replacer dans leurs contextes économiques, politiques, social ou institutionnel et ii) les études qui visent à avoir une perspective de développement socio-économique de longue période mais sans pouvoir mobiliser de données pour éclairer cette perspective.

# 1 Grand angle sur la dynamique de l'économie brésilienne des 40 dernières années (1980-2020)

## 1.1 La trajectoire macroéconomique du Brésil : un bref cadrage

L'économie brésilienne, principale économie d'Amérique du Sud, 5<sup>ème</sup> pays par sa taille et 6<sup>ème</sup> par sa population, est passée par de profondes transformations de son modèle de développement au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Primo-exportateur jusqu'au début des années 1930, s'industrialisant de manière incomplète grâce à la stratégie de substitution d'importations des années 1930 aux années 1970, le Brésil libéralise son économie dans les années 1980/1990 (Gaulart et Salama, 2020). Une des caractéristiques les plus marquantes de l'économie et de la société brésilienne est son hétérogénéité structurelle, qui modère son développement socio-économique, et le marché du travail en particulier (Saludjian, 2006). Une autre caractéristique de sa dynamique macro-économique est la récurrence des crises économiques (six comme nous le verrons par la suite) au cours des quatre dernières décennies. Trois phases de la trajectoire du Brésil peuvent être distinguées, avec leurs spécificités, leurs ruptures mais aussi leurs éléments de continuité.

### a. Le tournant des années 1980-1990

D'un pays exportateur de matières premières de la colonisation par le Portugal au 16<sup>ème</sup> siècle (1500) au début du 20<sup>ème</sup> siècle, le Brésil s'industrialise suite à la crise de 1929 et à l'absence de demande des biens à l'exportation de la part des pays du Centre. Cette période d'industrialisation par substitution d'importations (ISI) qui s'étend des années 1930 à la fin des années 1970 et au tout début des années 1980 a transformé le Brésil sous l'impulsion de l'Etat (souvent de manière non-démocratique). Elle a été fortement influencée par la vision structuraliste de la CEPAL (Saludjian, 2006). Incomplète, l'industrialisation subit une inflexion importante dès le début des années 1980. La part des biens industriels dans le PIB atteint son point le plus haut en 1989 (plus de 40% du PIB) et ne cesse de baisser depuis (moins de 25% de 1995 à 2014 et même moins de 20% depuis 2015). La part des importations augmente fortement depuis la fin des années 1980, témoignant de la fin de la stratégie de substitution de ces dernières (Graphique 1.1).

Comme tous les pays de la région, le Brésil a également été fortement affecté par la crise de la dette durant les années 1980 et le début des années 1990, la « décennie perdue »



selon l'expression de la CEPAL. La crise du début de la décennie 1981-1983 fait suite aux conséquences du deuxième choc pétrolier. Il s'est traduit par une forte inflation, une crise de la dette et des méga-dévaluations à la fin du régime militaire. L'amélioration qui accompagne la re-démocratisation en 1985 est de courte durée. La fin de la décennie 1980 est marquée par les tensions autour de la restructuration de la dette et du taux de change, des épisodes d'hyper-inflation, et divers plans de stabilisation monétaire. En plein instabilité économique, le Brésil se dote d'une nouvelle Constitution Fédérale en 1988, fruit d'un consensus politique fragile au sortir de la dictature militaire de 1964-1985 entre les secteurs conservateurs qui ont appuyé le régime et les forces progressistes longtemps contraintes à l'exil. Cette constitution se propose de faire le lien entre le développement économique par le marché et la garantie de droits sociaux, civiques et politiques inédits au Brésil. Ces décennies 1980-1990 sont marquées par les plans d'ajustement structurel : libéralisation commerciale (au prix d'une réorganisation productive violente en contrepoint de la période d'ISI) et privatisations. Elles connaissent des épisodes destructeurs d'hyper-inflation, se traduisant par une croissance de plus en plus volatile (Saludjian, 2007).

Cette période d'instabilité économique ne cesse qu'à la mise en place du « *Plano Real* » (du nom de la nouvelle monnaie) en 1994. Ce dernier crée un nouveau cadre macroéconomique et monétaire ayant un effet important sur la dynamique de long-terme de l'économie brésilienne (Filgueiras, 2006). Le niveau du PIB de la fin des années 1970 n'est dépassé qu'après le *Plano Real*. Le cycle d'hyper-inflation est brisé, la stabilité macroéconomique, basée sur un « tripé » d'inspiration néo-classique<sup>5</sup>, consacre la prééminence du secteur financier. Toutefois, le secteur financier au Brésil ne finance que très peu l'économie en raison de taux d'intérêts élevés, de l'histoire inflationniste et du contexte mondial de montée de la financiarisation partout dans le monde (Araujo et al., 2012 ; Paineira et Saludjian, 2021).

La stabilité du taux de change de la nouvelle monnaie vis-à-vis du dollar se maintient à parité jusqu'en 1999, quand les économies émergentes (Russie et Argentine) sont

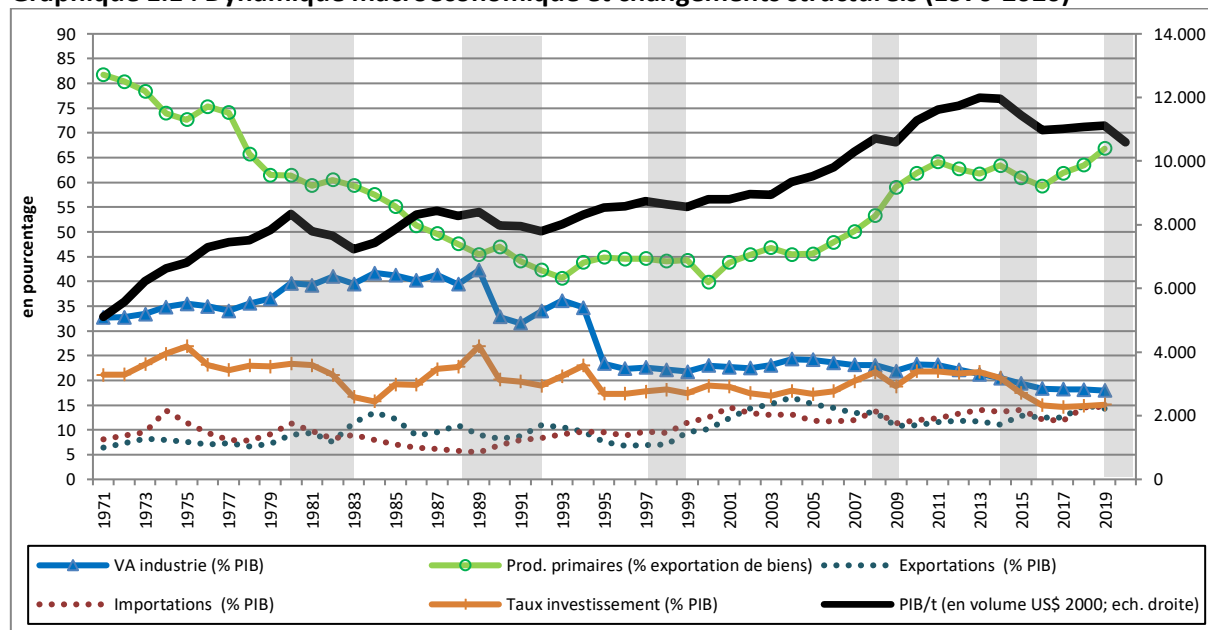
---

<sup>5</sup> *Tripé macroeconômico* (cadre macro-économique basé sur trois éléments) : cible inflation par la Banque Centrale, taux de change flexible et rigueur fiscale génératrice d'excédents primaires (Araujo et al., 2012).



secouées par les conséquences de la crise asiatique de 1997. Pendant les années 1990, le poids de l'économie chinoise n'était pas encore aussi important pour le Brésil qu'aujourd'hui.

**Graphique 1.1 : Dynamique macroéconomique et changements structurels (1970-2020)**



Sources : World Development Indicators, Banque mondiale.

Notes : VA : Valeur ajoutée ; les zones grisées correspondent aux périodes de crise (du PIB par tête).

## b. Les années 2000

L'évolution de l'économie brésilienne depuis le début des années 2000 (2003-2004), qui correspond à l'arrivée du président de Lula et du Partis des Travailleurs (PT) au pouvoir, se démarque de la période précédente par une croissance élevée. Entre 2004 et 2008, celle-ci est tirée, en externe, par le cycle haussier des prix des matières premières et de la forte demande de l'économie chinoise, et en interne par la demande du marché intérieur (consommation, notamment en raison d'une politique active de revalorisation du salaire minimum et de transferts monétaires, et aussi de l'investissement public dans le secteur industriel). La part des exportations augmentent fortement de 2002 à 2008 (à un rythme supérieur à celui des importations), essentiellement de produits non transformés, au point qu'on a pu parler d'un processus de reprimarisation de l'économie brésilienne (Salama, 2020). Cette tendance s'inverse à partir de la crise financière internationale de 2008 et la part des importations croît plus rapidement que celle des exportations à partir de cette date.

En 2007, à l'heure d'entamer son second mandat de Président, Lula lance, un an après l'annonce en grande pompe de la découverte de l'une des plus grandes réserves de pétrole au monde dans les eaux brésiliennes (*Pré-sal*), le Programme pour l'Accélération de la Croissance (PAC) qui bute contre les premiers effets de la crise de 2008. Affecté à partir du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, la croissance chute en 2009 (-0,1%) avant de récupérer en 2010 grâce à des politiques économiques contra-cycliques (allègements fiscaux massifs pour les entreprises et réduction d'impôts à la consommation pour les ménages).

Ces mesures qui ont marqué la fin de la Présidence de Lula et l'arrivée renouer avec le niveau de croissance d'avant la crise de 2008. Pire, ce ralentissement de la croissance, de l'ordre de 2 à 3% bien en deçà de la période 2004-2008, s'est maintenu jusqu'en 2014, début du second mandat de D. Rousseff. D'un point de vue structurel, l'économie brésilienne poursuit son processus de désindustrialisation précoce. Ce processus, amorcé dès la fin des années 1980, s'accélère avec la montée en puissance de la Chine dans l'économie mondiale qui joue désormais un rôle déterminant (Salama, 2020 ; Paineira et Saludjian, 2021).

### **c. Crises et stagnation depuis 2014**

A partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014, le taux de croissance, un temps à peine positif, devient négatif et ce jusqu'au premier semestre 2017 (-3,5% et -3,8% en 2015 et 2016). Il se maintient à un niveau faible (inférieur à 2% en 2018 et 2019). L'économie est donc en berne depuis 2014, avant de plonger à nouveau en 2020). Les recettes libérales de la réduction des dépenses publiques comme gage de bonne gouvernance sont encore appliquées comme la réforme constitutionnelle de 2016 (*Teto dos Gastos*, Modification Constitutionnelle 95, sous la présidence de M. Temer) qui a congelé le montant des dépenses publiques en volume pour 20 ans (Jaccoud, 2018).

En 2018, J. Bolsonaro est élu Président avec un programme économiquement peu cohérent, conduit par P. Guedes, son ministre de l'économie ex Chicago boy. Le discours ultra-libéral a du mal à se transformer en actes. La politique de privatisation (Eletrobras, Petrobras, Banco do Brasil, Caixa Econômica Federal) n'a pas pu être menée à son terme à ce jour, en raison de la tradition étatisante des militaires qui dominent le gouvernement

Bolsonaro ainsi que des voltes faces politiques du président (Pinto et al., 2019), notamment dans le contexte de la COVID-19 (Razafindrakoto et Roubaud, 2021). En 2019, la première année de son mandat, le gouvernement s'est mobilisé pour mettre en œuvre une réforme des retraites. Menée au nom des équilibres financiers et de la fin des « privilèges » du secteur public (mais pas les militaires), elle propose une réduction des droits de l'immense majorité des Brésiliens et laisse la part belle au système financier (fonds de pensions). Le vote de cette réforme n'a pas non plus pu être adopté pour des raisons de politique interne. Les réformes fiscale et administrative (réforme de l'Etat) qui devaient être votées en 2020, selon leurs promoteurs pour répondre à la crise depuis 2014, ont-elles aussi été reportées pour les mêmes raisons : tensions de politiques politiques puis freinées par la pandémie de COVID-19. Finalement, le gouvernement de Bolsonaro s'est contenté d'entériner la réforme du marché du travail votée en 2017 par son prédécesseur M. Temer (voir partie 1.2), et le gel constitutionnel des dépenses publiques adoptée en 2016. Dans le contexte d'austérité pré-COVID-19, la croissance a été réduite à la portion congrue (*Pibinho* : petit PIB). La politique d'austérité et les principes néolibéraux qui la sous-tendent restent toujours à l'ordre du jour, quel que soit le prix économique à payer pour la population (Dweck et al., 2021). Le ministre de l'économie et ses alliés font même de ces réformes des conditions sine qua non de la sortie de crise.

La crise de la COVID-19 est venue frapper de plein fouet une économie brésilienne déjà fortement affaiblie. Le Brésil, l'un des pays les plus touchés par la pandémie, semble ne pas être en mesure de contrôler la propagation du virus. Au-delà de ses conséquences tragiques, la réaction du gouvernement se caractérise par un double paradoxe (Razafindrakoto et Roubaud, 2021). D'une part, sur le volet sanitaire, le président nie la gravité de la situation épidémiologique du pays. Alors que le virus sévit avec une acuité redoublée, il persiste dans son attitude irresponsable, contribuant à alourdir le bilan sanitaire, auquel ses propres partisans paient un lourd tribut. D'autre part, sur le front économique, la mise en place d'un programme de transfert d'urgence à destination des catégories les plus démunies, notamment les travailleurs informels, a fait surgir un second paradoxe. Alors que le gouvernement Bolsonaro est violemment opposé à toute forme de redistribution, il a été à l'origine d'un programme de transferts d'urgence (*Auxilio emergencial*), une politique interventionniste d'une ampleur inégalée en Amérique latine comme à l'aune de l'histoire du pays (environ 9% du PIB). En dépit de cette injection

massive de fonds publics, le PIB a régressé de 4% en 2020. Malgré le prolongement de l'aide d'urgence dans une version très allégée en avril et pour quatre mois, l'aggravation de la pandémie jette un doute sur les prévisions de croissance en 2021.

## **1.2 Réformes et évolution du cadre institutionnel du marché du travail**

### **a. Une rapide synthèse de la situation avant les années 2000**

Historiquement, le marché du travail se structure avec la Consolidation des Lois du travail (CLT) en 1943 lors de la phase initiale d'industrialisation du pays sous G. Vargas, et qui le façonne encore aujourd'hui. Au sortir des vingt et une années de dictature, durant la période d'industrialisation, marquée par une forte limitation du pouvoir des syndicats, une pression sur les salaires mais aussi une augmentation de l'emploi formel lors des phases d'expansion (*milagre econômico* ; le miracle économique de 1968 à 1973), l'espoir de pouvoir mettre en place un Etat-Providence est l'objet d'âpres débats en 1988. La nouvelle Constitution Fédérale « citoyenne » reconnaît, trois ans après la redémocratisation du pays, des droits aux travailleurs comme le droit à la retraite, à des prestations sociales minimales (BPC, *Benefício de Prestação Continuada*, pour les personnes sans ressources et handicapés, soit 4,5 millions de personnes en 2017) tout en institutionnalisant et en assurant leurs sources de financement. Lautier et al. (2004) note que « *le principe mutualiste-universaliste ainsi défini n'oriente pas seulement les systèmes européens de protection, puisqu'il est explicitement à la base de la partie de la constitution brésilienne de 1988 concernant la protection sociale* ». Cette Constitution est, selon Jaccoud (2018), antilibérale et universalisante. Elle est aussi redistributive grâce à des dispositifs sociaux qui réaffirment le rôle de l'Etat : Système Unique de Santé (SUS), éducation publique gratuite et obligatoire, prestations non-contributives comme le BPC, droits du travail, salaire minimum, financement de la sécurité sociale et innovation pour ce qui est de l'équité et du traitement de la pauvreté.

La violence de la crise des années 1980, l'épuisement des capacités légitimatrices des discours présentant les avantages de l'Etat-Providence ont rapidement pris l'ascendant sur les droits garantis dans les débats autour de la Constitution Fédérale. Après les politiques d'ouverture, de privatisation et de libéralisation à partir de l'élection de F. Collor à la

Présidence de la République (élu fin 1989 contre Lula au deuxième tour), les effets sur le marché du travail n'ont pas tardé à apparaître (voir partie 1.3). La flexibilisation et la sous-traitance étaient alors présentées par Collor, mais aussi par F.H. Cardoso (FHC, ministre de l'économie puis président à partir de 1994 jusqu'en 2002) comme une manière de rompre les « privilèges » des emplois formels régis par la CLT en mettant en concurrence les différents types d'emplois et laissant au marché le soin trouver son « équilibre » (Dedecca, 1998 et 2005). L'objectif était de flexibiliser le marché du travail pour faire face au défi du chômage et de l'informalité, et d'ajuster la réglementation du travail aux transformations technologiques et à la concurrence à l'époque du Consensus de Washington (Krein, 2018). En effet, dans un contexte d'importations massives principalement de biens manufacturés (automobile notamment), les entreprises nationales ont subi de plein fouet les effets de l'ouverture commerciale.

Les dynamiques de la production et du marché du travail construites depuis les années 1930 jusqu'à la fin des années 1970 sont profondément modifiées pendant les années 1990 (voir partie 1.3) : contre l'Etat-Providence, en s'appuyant sur l'informel comme un amortisseur et la liberté d'entreprendre (promotion des micro-entrepreneurs ; Dedecca, 2005). Krein (2018) note qu'il a toutefois manqué le poids politique à FHC pour mener à bien une réforme globale (en raison de la combativité syndicale). FHC a toutefois promu des mesures ponctuelles qui ont eu un poids important à l'époque et sur le long terme. Autant de mesures qui ont soumis les salariés à une concurrence accrue<sup>6</sup> et qui du point de vue des droits sociaux n'ont pas été compensées par l'amorce de politiques sociales de transferts conditionnels.

Si le *Plano Real* de 1994 a contenu la pression inflationniste en stabilisant l'économie brésilienne, il a eu des effets négatifs pour nombre de travailleurs brésiliens (voir partie 1.3). Dès lors, la lassitude puis le rejet de la proposition de continuité du projet libéral alimente l'espérance dans un projet porté par Lula lors de la première élection du nouveau

---

<sup>6</sup> Comme la promotion de formes atypiques (CDD, temps partiel, contrat temporaire), une flexibilité accrue de la journée de travail, la part de la rémunération variable dans les traitements, les mécanismes privés de résolutions des conflits du travail, la flexibilisation de la sous-traitance, la prévalence du négocié sur le légiféré et une réforme du système d'organisation syndicale.

millénaire en 2002 ; et cela d'autant plus que la stabilité monétaire et macro-économique était mise à mal notamment par les conséquences de la diffusion de la crise financière asiatique, russe et enfin brésilienne.

## **b. Les années 2002-2014**

Les bons résultats de croissance du PIB lors du premier mandat de Lula ont permis - comme cela été rarement le cas dans l'histoire du Brésil - une amélioration notable du marché du travail, une nette augmentation du salaire minimum et une réduction de l'informalité (voir partie 1.3). Les décisions politiques du premier mandat de Lula concernant les retraites rurales<sup>7</sup> et surtout les programmes de transferts comme *Bolsa Família* ont eu, ensemble, un effet positif pour une proportion importante de personnes jusqu'ici exclues du système de protection du travail : 13 millions de foyers pour *Bolsa Família* en 2017 (Jaccoud, 2018) même si des programmes assistentiels avaient été déjà mis en place sous FHC à une moindre échelle. Ces décisions politiques ont eu un fort impact sur la popularité de Lula qui est restée très élevée jusqu'à la fin de son mandat. En 2008, le gouvernement Lula crée le statut de micro-entrepreneur individuel (MEI : *Micro-Empreendedor Individual*) qui se proposait de formaliser les informels en leur donnant accès à un ensemble de droits (y compris celui d'être « *entrepreneurs d'eux-mêmes* » ; Krein, 2018), comme la retraite à laquelle ils doivent contribuer individuellement et dont ils avaient toujours été exclus (Jaccoud, 2018 ; voir partie 3).

Krein (2018) dresse un bilan contradictoire des changements institutionnels des années des gouvernements PT (2003-2016) avec, du point de vue des droits, des avancées, mais aussi des reculs. Au titre des avancées : la politique de valorisation du salaire minimum, la réglementation du travail domestique, les négociations collectives sur le pouvoir d'achat, le débat sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes ; au titre des reculs : la réforme des retraites en 2003, les restrictions sur les allocations chômage, la réduction

---

<sup>7</sup> Retraite au niveau du salaire minimum pour les travailleurs ruraux même sans avoir contribué au cours de leur vie active qui profitait à 9 millions de personnes en 2017.

des bonus, la continuation du programme de rémunération variable, le maintien de la sous-traitance, et la flexibilisation et l'intensification de la journée de travail.

### **c. La crise de 2014-2016 et la réforme du marché du travail de 2017**

La situation économique se dégrade à partir de 2014. Cela conduit à des tensions croissantes notamment durant les manifestations des « Journées de Juin 2013 ». Des mouvements de protestation ont éclaté dans tout le pays. Les revendications, initialement à propos du prix des transports publics, se sont élargies à l'ensemble des services publics. Fin 2014, avec l'aggravation de la situation économique, les conditions d'accès à l'assurance chômage ont été durcies, également pour des considérations de crédibilité politique dans la perspective des élections présidentielles<sup>8</sup>. Après le coup d'Etat parlementaire, la réforme du marché du travail de 2017 (sous la présidence de M. Temer) est la plus importante depuis la CLT de 1943 par l'ampleur des changements qu'elle porte, et on peut la considérer comme son contrepoint<sup>9</sup>. Elle suit les recettes libérales avec comme mot d'ordre la réduction du « coût Brasil » (*Custo Brasil*) pour gagner en compétitivité. Elle étend la possibilité de passer par le recrutement au statut de MEI à pratiquement toutes les activités (alors que la liste était limitée auparavant), déchargeant les employeurs de leurs contributions et réduisant les droits des employés (droits au chômage, indemnités de départ). Krein (2018) détaille l'ensemble des mesures qu'elle comporte. On y retrouve la plupart des éléments clefs de la relation de travail (autorisation des formes atypiques des contrats et facilité de licenciement, journées de travail flexible, rémunération variable, conditions de travail notamment santé et sécurité des salariés) mais aussi des altérations et des transformations institutionnelles (dont l'inversion dans la hiérarchie des normes, mais aussi la limitation de l'accès à la justice du travail et la réduction du système de contrôle de fraudes, la fin du financement obligatoire des

---

<sup>8</sup> *Medida Provisória* n. 665 publiée le 30 décembre 2014 par Dilma Rousseff (deux jours avant la fin de son premier mandat) doublant notamment le temps minimum de travail de 6 mois précédemment à 12 mois pour pouvoir prétendre à l'assurance chômage.

<sup>9</sup> Loi 13.467/2017 qui altère 201 points de la CLT et loi 13.429/2017 qui libéralise la sous-traitance (*terciarização*) et étend le contrat temporaire (Krein, 2018).



syndicats). Cette réforme s'est faite sans légitimité politique (après le coup d'Etat parlementaire) mais avec un fort appui des organisations patronales (et des partis « physiologistes » du *Centrão*)<sup>10</sup>.

Au cœur de cette réforme, la sous-traitance est le type de contrat de travail par défaut<sup>11</sup>. On parle de *Péjotization*<sup>12</sup>. Comme nous le verrons dans la troisième partie de l'article, l'existence de la figure du MEI depuis 2008 rend plus aisée encore la substitution du contrat de salarié avec droits (CLT) par un « micro- entrepreneur individuel » ou un « autonome » sans accès aux droits des salariés avec « *carteira assinada* » (CLT ; Krein, 2018).

J. Bolsonaro s'est inscrit dans la continuité du cadre légal fourni par la réforme de 2017, qu'il a appuyé comme parlementaire à l'époque. Dès son arrivée au pouvoir en 2019, et même durant la campagne à l'élection présidentielle, le président avait présenté sa vision du marché du travail : « *plus d'emploi et moins de droits* »<sup>13</sup>. Bolsonaro a mobilisé son équipe économique pour qu'elle limite les activités des syndicats (en compliquant la captation des cotisations des syndicalisés) et en menaçant d'associer les grèves et manifestations à des activités illégales (US Network for Democracy in Brazil, 2021).

---

<sup>10</sup> Partis politiques sans ligne politique claire et disposés à monnayer leur appui politique au plus offrant.

<sup>11</sup> Les contrats temporaires, à temps partiel, intermittents, les contrat 270 jours par an, et les « contrats déguisés » passés avec le statut de travailleur autonome sans avoir les droits liés à la CLT, même en cas d'employeur unique et de travail continu.

<sup>12</sup> *Péjotização* (PJ -ização) en référence au CNPJ (Cadastra Nacional de Pessoa Jurídica) et non pas comme Pessoa Física (CPF).

<sup>13</sup> Phrase prononcée par J. Bolsonaro lors d'une entrevue à la radio en 2018: <https://jovempan.com.br/programas/jornal-jovem-pan/bolsonaro-sobre-futuro-trabalhista-menos-direito-e-emprego-ou-todos-os-direitos-e-desemprego.html>

### 1.3 La dynamique du marché du travail sur longue période

L'évolution du marché du travail se situe à la croisée des dynamiques macroéconomiques et des réformes du marché du travail, elles-mêmes liées au cycle politique<sup>14</sup>. Il convient de souligner que pour mener à bien cette analyse sur longue période, il a fallu procéder à un travail fastidieux de reconstitution des séries historiques à partir de documents éparses et disparates, l'information disponible n'étant pas accessible en l'état, ce qui explique aussi pourquoi une telle analyse n'avait jamais été entreprise jusqu'ici (voir encadré méthodologique). En conséquence, on gardera à l'esprit la fragilité du diagnostic posé qui repose sur un nombre limité d'indicateurs (taux d'activité, de chômage et d'informalité, et dans une moindre mesure la rémunération du travail), qui permettent malgré tout d'identifier un certain nombre de faits stylisés.

Le premier constat d'ensemble est l'étonnante stabilité de la structure du marché du travail (Graphique 1.2). Cette résilience apparaît d'autant plus surprenante qu'elle s'accompagne d'une part d'une conjoncture macro particulièrement heurtée et d'autre part de tendances de fond qui travaillent la société brésilienne (chute massive des emplois agricoles et de la population rurale, forte montée du niveau d'éducation, vieillissement accéléré, et poussée de la participation des femmes au marché du travail, pour ne citer que les plus notables ; Vidal Luna & Klein, 2020). A gros traits, lorsqu'on compare le début et la fin de période (des années 1970-1980 jusqu'à 2020), le taux d'activité est en croissance très lente. Il s'est stabilisé depuis le début 2010 légèrement au-dessus de 60%, le décrochage du tournant des années 2000 n'étant peut-être qu'un artefact statistique. Le taux de chômage monte inexorablement. Quasi inexistant lors des années 1970 (de l'ordre de 2%-3%), il atteint une première fois les 10% à la fin des années 1990 et pour atteindre un palier à 12-13% lors de la seconde moitié de la dernière décennie.

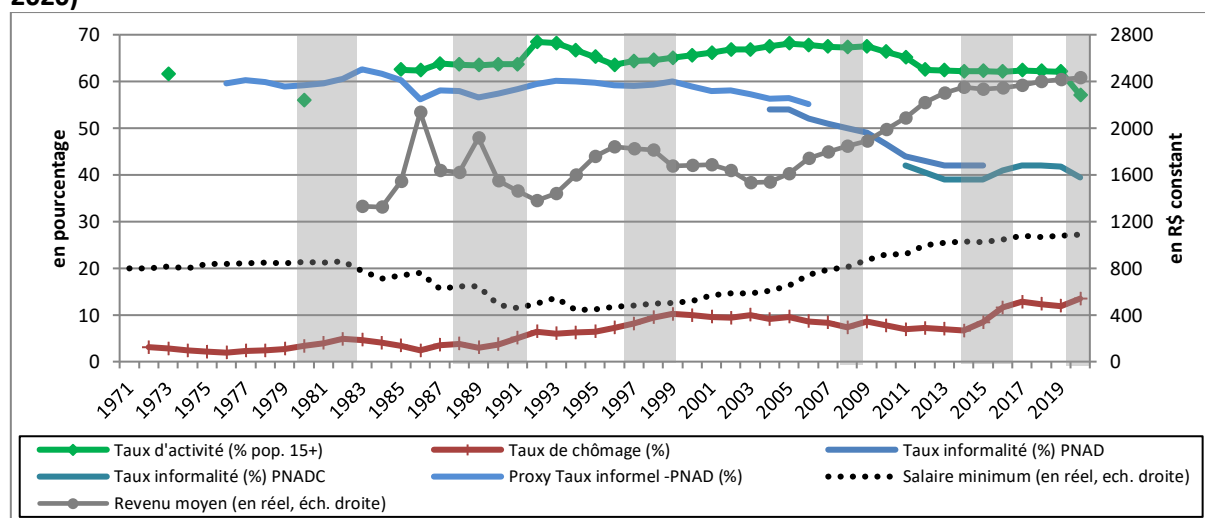
Après une période de stagnation d'un quart de siècle, de 1976 (premier point de notre série) à la fin des années 1990, l'informalité régresse très fortement jusqu'à la crise de

---

<sup>14</sup> En fait les mécanismes en jeu sont plus complexes : d'une part d'autres types de politiques économiques ont un impact sur le marché du travail (politiques sociales, fiscales...) et d'autre part les changements sur le marché du travail rétroagissent sur la dynamique macroéconomique.

2014-2016 (de 15 à 20 points de pourcentage). Le taux d'emploi informel passe d'environ 60% à 40%, pour se stabiliser depuis à ce niveau. Cette chute de l'emploi informel, et donc le mouvement concomitant de formalisation du marché du travail brésilien, apparaît comme l'évolution la plus notable des 50 dernières années. Elle est d'autant plus exceptionnelle que les estimations de la part du secteur informel dans l'emploi urbain pour des périodes antérieures, utilisant différentes proxys tirées des données censitaires, convergent et font état d'une remarquable constance entre 1950 et 1980 (Paiva, 1984 ; PREALC, 1987 ; Cacciamali, 1988).

**Graphique 1.2 : Emploi, chômage, informalité et rémunérations sur longue période (1970-2020)**



Sources : PNAD, PNAD-C, diverses publications, IBGE ; calculs des auteurs.

Notes : Les zones grisées correspondent aux périodes de crise (baisse du PIB par tête).

Quant à l'évolution des revenus du travail (ici dans l'emploi principal, la part de ceux qui exercent un emploi secondaire étant négligeable), elle est de loin la plus volatile. Cette variabilité (en volume), reflète les à-coups (hyper)inflationnistes des années 1980-1990, la série en valeur étant beaucoup plus régulière. Du point de vue des grandes tendances, on retrouve notre périodisation macroéconomique, avec une stagnation en moyenne sur les deux dernières décennies du vingtième siècle, puis une phase de croissance rapide entre 2000 et 2014, et une stagnation depuis, suivant grosso modo les évolutions du salaire minimum réel. En une décennie (de 2003 à 2014), la rémunération réelle moyenne a augmenté de 54% et le salaire minimum de 75%

Mais au-delà de ces grandes tendances, une lecture plus fine du Graphique 1.2 est riche d'enseignements, notamment pour identifier les points de retournement, de crises ou au contraire de reprises. La première crise identifiée est celle de 1981-1983. A l'aune du temps long et de nos lunettes d'observation, elle est à peine identifiable : montée du chômage (à des niveaux structurellement très bas) et de l'informalité (+2 points de pourcentage), premier décrochage du salaire minimum, reflétant une politique de désindexation pour contrôler une inflation croissante. Nous n'avons pas pu reconstituer la série de rémunération du travail jusque-là, mais il est probable qu'elle ait aussi baissée. La seconde moitié des années 1980 est atone avec une légère récupération de l'emploi formel et des salaires. C'est cependant à cette époque que la politique de désindexation du salaire minimum est mise en place et elle durera une vingtaine d'années, jusqu'à la fin des années 1990.

Comme nous l'avons vu, la décennie 1990 correspond à une longue période de stabilisation du côté macroéconomique, marquée par deux récessions majeures au tournant des années 1990 et 2000. Du côté du marché du travail, le mouvement le plus notable est l'inexorable montée du taux de chômage. Si la rémunération moyenne chute au moment des crises, elle est plutôt orientée à la hausse sur l'ensemble de la période. C'est aussi à cette époque, sous les gouvernements Cardoso, que s'amorce une politique de revalorisation du salaire minimum, que vient accompagner la mise en place de politiques sociales (voir partie 1.2). Enfin et paradoxalement, le taux d'informalité semble globalement inerte au niveau national. Mais il s'agit d'un effet d'optique. En effet, l'autre enquête sur le marché du travail centrée sur les principales régions métropolitaines (la PME ; voir encadré méthodologique) met clairement en évidence une croissance de plus de 10 points du taux d'emploi informel (Cacciamali, 2000). La stagnation au niveau national serait alors le reflet d'un processus d'informalisation des emplois urbains et non agricole, et au contraire de formalisation de l'agriculture dans les zones rurales. Ce phénomène mériterait d'être documenté plus avant, mais il met bien en évidence la difficulté de porter un diagnostic national, dans un pays d'une telle hétérogénéité, entre autres régionale.

Les années PT sont les plus faciles à interpréter : sous le double effet d'une croissance forte et de politiques favorables au travail et sociales (voir section 1.2), tous les

indicateurs du marché du travail sont au vert. En un peu plus de 10 ans, le taux de chômage perd 4 points (de 10% à 6%), malgré une certaine rigidité à la baisse, surtout quand on le compare à la dynamique des emplois qui se formalisent en masse (de près de 15 points), tandis que les revenus du travail augmentent de plus de 50% et que les inégalités se réduisent significativement, sous l'effet principal de la croissance du salaire minimum (les politiques de redistribution, au premier chef *Bolsa Família*, assurant le reste ; Pero, 2012).

Depuis 2014, comme présenté dans la section 1.1, le Brésil est entré dans une longue crise économique, ouverte entre 2014-2016, de stagnation à un point bas entre 2017 et 2019, et à nouveau ouverte avec le tsunami causé par la COVID-19. Les principales réactions sur le marché du travail ont été, encore une fois, une forte poussée du chômage, qui double entre la fin 2013 et le début 2017 (de 6,5% à 13,5% au point haut). Plus marginalement on observe un début de réinformalisation qui paradoxalement ne se manifeste pas pendant la crise ouverte mais après (entre 2017 et 2019), et qu'on peut probablement imputer à la réforme du marché du travail de 2017. Quant aux revenus du travail, ils continuent à croître, certes à un rythme ralenti, mais en dépit de la crise.

### **Encadré méthodologique : archéologie statistique ou le périlleux voyage dans le passé**

Pour l'analyse du marché du travail, le Brésil dispose de données d'une grande richesse, ce qui paradoxalement crée des difficultés majeures pour en apprécier la dynamique sur le long terme. Historiquement, le système d'information statistique était alimenté par deux enquêtes menées en parallèle : la PNAD (*Pesquisa Nacional por Amostra por Domicílios*) initiée en 1967 (sous la dictature, avec l'appui de l'USAID) et fournissant des informations structurelles chaque année gagnant progressivement une couverture nationale (en 2004 ; sachant que 92% de la population était couverte dès 1968) ; et la PME (*Pesquisa Mensal de Emprego*) initiée au début des années 1980, à périodicité mensuelle, afin de suivre les mouvements conjoncturels, mais restreinte aux 6 principales aires métropolitaines. En 2015, ces deux sources ont été fusionnées en une seule enquête, la PNAD-*Contínua*, qui produit des données en temps réel (mensuelles, trimestrielles et annuelles) à un niveau d'inférence géographique très fin (échantillons trimestriels de plus de 200 000 ménages).

En dehors de la taille des échantillons, le contenu même de l'information collectée est exemplaire, et dans certains cas pionnier à l'échelle internationale. Deux exemples sont de première importance pour nos analyses. Depuis que les enquêtes existent, la nomenclature de situation dans l'emploi permet d'identifier les salariés non protégés (*Sem carteira*), soit une composante essentielle de l'emploi informel, dont le BIT n'officialisera le concept qu'en 2002. L'accent mis pour repérer les travailleurs domestiques (formels et informels) est aussi tout à fait original, une classe de travailleurs fondamentale au Brésil et en général mal mesurée dans le monde. Le second exemple stratégique pour notre propos est la mesure de toutes les sources de revenu de manière détaillée, alors que nombre d'enquêtes-emploi se contente au mieux des revenus du travail, et bien souvent des seuls salariés formels, quand ce n'est pas rien du tout. Si on ajoute à cela, l'accès à quantité de tableaux détaillés y compris aux microdonnées parfaitement documentées, la possibilité d'exploiter nombre de fichiers administratifs (comme ceux de la CAGED et de la RAIS gérant respectivement les flux et les stocks d'emplois formels), ainsi qu'un certain nombre d'autres registres dans le cadre de l'initiative « gouvernement transparent », le potentiel pour l'analyse du marché du travail au Brésil est immense. Cette profusion d'informations statistiques de qualité, que nous mobilisons dans cet article, est une marque de la solidité des institutions publiques brésiliennes, ici tout particulièrement l'IBGE, aujourd'hui mis en péril par le président Bolsonaro (coupes claires dans le budget du recensement de la population de 2020 par exemple).

La contrepartie de cette institutionnalisation est une certaine lourdeur administrative, et une forme de résistance au changement et à l'innovation. Outre l'introduction tardive de la mesure du temps de travail effectif et du sous-emploi, plusieurs indicateurs essentiels sont encore à ce jour manquants. Pour notre propos, on soulignera l'impossibilité d'isoler au sein de l'emploi informel, l'emploi dans le secteur informel, un concept pourtant reconnu par le BIT 10 ans avant celui d'emploi informel, et incontournable pour comprendre la dynamique du marché du travail (voir pour une discussion des concepts d'informalité au Brésil, Roubaud et al., 2020). Plus en lien avec les évolutions récentes du travail (devenues centrales avec la crise de la COVID-19), on peine à quantifier les nouvelles formes d'emplois – ubérisation, plateformes, sous-traitance – qui brouillent les frontières entre travail salarié et indépendant.

Sur un autre front, la multiplication des sources (ici la PNAD et la PME), associée à une attitude parfois trop précautionneuse de l'IBGE rend difficile leur réconciliation, et la constitution de séries longues comme on peut le constater à la lecture de cet article (voir par exemple la discussion à propos du processus d'informalisation – ou pas – durant la seconde moitié des années 1990) ; sauf à traiter l'ensemble des microdonnées, une tâche titanesque. Autre conséquence de la profusion d'informations statistiques et de la bureaucratisation de l'IBGE, sur la communauté académique cette fois : un certain manque d'esprit critique quant à la qualité des données (rarement questionnées) et une préférence pour le présent ou le moyen terme (une perspective plus longue requérant de gros efforts d'archéologie statistique). Il n'en reste pas moins que grâce à cette manne et à la densité du réseau de chercheurs brésiliens, les études empiriques sur les questions d'emploi sont foisonnantes et que l'IBGE est aussi capable d'une réactivité étonnante (voir par exemple la mise sur pied de la PNAD-Covid, une enquête qualifiée de « statistique expérimentale », levée en temps réel pour apprécier l'impact de la pandémie sur la santé et le marché du travail.

En conclusion, à ce stade de l'analyse et à un niveau très surplombant, deux faits majeurs se dégagent. D'une part, on observe une montée structurelle du chômage, en partie liée au processus d'urbanisation et à la chute des emplois agricoles. S'il semble partiellement rigide à la baisse, il réagit clairement à la conjoncture macroéconomique. D'autre part, l'informalité se montre peu sensible au cycle économique dans son rôle d'amortisseur en période de crise. L'arbitrage chômage vs. emploi informel est globalement inopérant. En revanche et de manière asymétrique, le mécanisme semble fonctionner lors des phases de croissance. Durant les années PT de 2002-2014, chômage et informalisation ont baissé de conserve. La dynamique du marché du travail sur cette période est à tout point de vue atypique : par la durée et l'ampleur des améliorations observées ; et par la « lisibilité » des mécanismes à l'œuvre, alors que le bilan des périodes antérieures et postérieures est beaucoup plus confus.



## 2 Un zoom sur les crises

Jusqu'ici notre diagnostic sur les modes d'ajustement du marché du travail brésilien ont adopté les lunettes de la longue période (40 ans : 1980-2020). Mais cette analyse « du point de vue de Sirius » est partiellement insatisfaisante. D'une part, les indicateurs dont nous disposons pour en apprécier les mécanismes sont à la fois frustrés et lacunaires. D'autre part, elle « écrase » les phénomènes à l'œuvre. Pour combler ce potentiel effet de presbytie, nous renverserons la focale en centrant notre attention sur les épisodes de « crise ». Par nature, il s'agit d'un formidable laboratoire qui cristallise les moments de bouleversements et de reconfigurations, un coup de pied dans la fourmilière, qu'il convient d'éclairer plus finement.

Pour mener ce travail à bien il nous faut d'abord définir ce que nous appelons ici « crise ». Sans entrer dans le débat sur cette notion floue et polysémique, notre approche est avant tout pragmatique et partiellement arbitraire. Nous avons retenu tous les chocs macroéconomiques, quelle qu'en soit l'origine, ayant conduit à une réduction du PIB (et a fortiori du PIB par tête). Ensuite, il faut tenir compte de l'accès aux microdonnées, seule manière de mener une analyse de précision. En général, et le Brésil ne fait pas exception (voir encadré méthodologique), il s'agit d'une contrainte majeure. Nous étudierons donc ici en détail les trois crises qui ont affecté le Brésil au cours des vingt dernières années, à savoir : la crise en cours liée à la pandémie (2020), marquée par un recul du PIB -4,3% entre le dernier trimestre 2019 et le troisième trimestre 2020<sup>15</sup>, celle des années 2014-2016 (-7% de croissance sur deux ans), auxquelles nous ajouterons et enfin celle de 2008-2009, même si la chute du PIB a été minime (-0,1%). Il est clair que ces trois crises macro n'ont ni la même origine, ni la même intensité ; de plus la dernière crise est toujours en cours. Mais ça n'empêche pas de se poser la question commune : comment le marché du travail a-t-il absorbé ces chocs ? Nous compléterons la perspective par une analyse plus

---

<sup>15</sup> Soit les dernières données disponibles au moment de la rédaction de cet article. Le point bas de la crise se situe au deuxième trimestre 2020 (-11% entre T4-2019 et T2-2020), suivi d'un début de récupération. En rythme annuel, le PIB a baissé de 4,1% en 2020, soit une chute similaire à celle de nos analyses.

succincte des trois crises précédentes, durant les années 1980-1990, pour en tirer des enseignements plus généraux.

Commençons par préciser nos hypothèses, à savoir quels sont les mécanismes de réaction attendus. Nous jugerons les évolutions observées à l'aune de ce que nous convenons d'appeler la « crise canonique », supposée typique du mode d'ajustement sur le marché du travail dans les pays en développement (PED). A gros traits, dans les pays industrialisés, la principale variable d'ajustement est le chômage, quelle que soit la manière dont on interprète sa hausse (rigidités et/ou chute de la demande), avec à la marge, une flexion des taux d'activité et une pression sur les salaires à la baisse. La principale différence avec les PED est la présence massive de l'informalité, dont on attend qu'elle se substitue au chômage en période de récession ; un phénomène documenté de longue date (voir par exemple Roubaud, 1994 et 2014). Du point de vue théorique, ce schéma repose le modèle « dualiste » qui s'inscrit dans le courant néo-classique, dans la lignée des travaux sur le dualisme (Lewis, 1954 ; Harris et Todaro, 1970). La distinction est bien marquée entre les deux segments de l'économie : les secteurs formel et informel. Prenant l'individu comme unité d'analyse, le modèle postule que, de façon mécanique, ceux qui perdent leur emploi formel (ou qui ne peuvent y accéder en tant que primo-demandeurs) sont contraints de trouver des moyens de subsistance. Par conséquent, trois cas se présentent pour eux: soit ils deviennent chômeurs dans le cas où ce statut donne lieu à une indemnisation, soit ils acceptent d'être des salariés informels (mais cela suppose que des employeurs les embauchent), soit ils s'auto-emploient en décidant de créer leurs micro-unités de production et deviennent travailleurs indépendants dans le secteur informel. Il n'y a pas de barrières à l'entrée de ce dernier, contrairement au secteur formel. Dans les PED où le chômage le plus souvent n'est pas indemnisé, les actifs ne peuvent donc recourir qu'à l'informel en temps de crise.

En fait, les mécanismes sont plus complexes. Dans la crise « canonique », les travailleurs formels perdent leur emploi et se reportent soit sur l'emploi informel, soit sur le chômage. L'arbitrage entre les deux dépend de plusieurs facteurs : du rapport entre allocation chômage (quand elle existe) et revenu informel, du salaire de réservation et des anticipations de retour à l'emploi. Dans tous les cas de figure, l'emploi informel (dans sa grande masse) joue un rôle contra-cyclique. En termes de revenus du travail,

l'accroissement du nombre d'emplois informels et la chute de la demande globale (dont celle adressée au secteur informel) se traduit mécaniquement par une baisse de la rémunération des informels. De plus, les salaires formels étant plus rigides à la baisse (législation, syndicats), d'une part, et les licenciements ciblant en priorité les travailleurs les plus précaires du formel, l'écart de rémunération entre formel et informel augmente ; ce qui se traduit par un accroissement des inégalités salariales intersectorielles. L'informel remplit donc son rôle d'amortisseur, de variable d'ajustement pour éviter que la croissance du chômage ne se transforme en chômage de masse, mais au prix d'une baisse de la qualité des emplois qu'il génère. Dans quelle mesure les crises brésiliennes successives sont-elles des crises « canoniques » et si non, en quoi et pourquoi s'en distinguent-elles ? Nous commencerons par la crise de 2020, la plus massive et encore la moins bien connue, que nous mettrons en regard des deux précédentes.

## **2.1 Ajustements 1 : marge extensive (emploi, chômage et travailleurs découragés)**

En 2020, la crise de la COVID-19 est de très loin le pire choc sur le marché du travail jamais enregistré dans l'histoire du Brésil contemporain<sup>16</sup>. Un ouvrage paru en 2020 titre sur « la dévastation du travail » (Andrade Oliveira et Pochmann, 2020). De plus, elle ne suit en rien les effets attendus de la crise « canonique » décrits plus haut<sup>17</sup>. Les principaux faits stylisés des mécanismes à l'œuvre sont les suivants. Du côté des emplois, 12 millions de postes ont été perdus entre T4 2019 et T3 2020, soit 13% des 95 millions d'emplois pré-crise (Tableau 2.1)<sup>18</sup>. Pour la première fois, le taux d'emploi passe sous la barre des 50%. Cette destruction massive d'emplois n'est pas spécifique au Brésil, puisqu'on la

---

<sup>16</sup> Sachant que la crise de 2014-2016 était déjà qualifiée de plus grande crise jamais connue par le Brésil, tout comme celle de 2008-2009 à l'échelle internationale (depuis la crise des années 1930).

<sup>17</sup> Rappelons, pour mémoire et en dépit des rationalisations ex-post, qu'aucune analyse du début de la pandémie, avant que les données empiriques ne soient disponibles, n'avait anticipé non seulement l'ampleur mais surtout les mécanismes d'ajustement observés.

<sup>18</sup> Le nombre d'emplois perdus est en fait plus important puisqu'il faut tenir compte de ceux qui auraient été créés en période normale (maintien des taux d'emploi).

retrouve dans tous les pays, mais elle y est plus marquée (ILO,2021). A titre de comparaison entre 2014 et 2016, alors que le PIB avait reculé de 8% (contre 4% en 2020), « seulement » 1,2 millions d'emplois avaient été perdus. Quant à la crise financière de 2009 (légère décroissance de -0,1% du PIB), l'emploi avait continué à croître (à un rythme ralenti) : + 500 000 emplois. Autant dire que l'élasticité de l'emploi au PIB n'a rien à voir d'une crise à l'autre, ce qui pose la question du sens des approches estimant des effets moyens de phénomènes a priori incommensurables.

**Tableau 2.1 : Structure et évolution du marché du travail dans les crises des années 2000**

|                       | 2019-2020          |              |              |               | 2014-2016          |              |             |              | 2008-2009          |              |            |              |
|-----------------------|--------------------|--------------|--------------|---------------|--------------------|--------------|-------------|--------------|--------------------|--------------|------------|--------------|
|                       | Emplois (millions) |              | %            |               | Emplois (millions) |              | %           |              | Emplois (millions) |              | %          |              |
|                       | 2019               | 2020         | Diff.        | Diff.         | 2014               | 2016         | Diff.       | Diff.        | 2008               | 2009         | Diff.      | Diff.        |
| <b>PAT (14 ans +)</b> | <b>171,6</b>       | <b>175,1</b> | <b>3,5</b>   | <b>2,1%</b>   | <b>161,1</b>       | <b>165,7</b> | <b>4,6</b>  | <b>2,9%</b>  | <b>148,0</b>       | <b>150,6</b> | <b>2,6</b> | <b>1,7%</b>  |
| <b>Actifs</b>         | <b>106,2</b>       | <b>96,6</b>  | <b>-9,6</b>  | <b>-9,1%</b>  | <b>98,7</b>        | <b>102,5</b> | <b>3,8</b>  | <b>3,8%</b>  | <b>99,5</b>        | <b>101,3</b> | <b>1,8</b> | <b>1,8%</b>  |
| <b>Actifs occupés</b> | <b>94,6</b>        | <b>82,5</b>  | <b>-12,1</b> | <b>-12,8%</b> | <b>91,8</b>        | <b>90,7</b>  | <b>-1,2</b> | <b>-1,3%</b> | 92,4               | 92,9         | 0,4        | 0,5%         |
| Formel (EF)           | 55,1               | 50,0         | -5,1         | -9,2%         | 55,9               | 55,2         | -0,6        | -1,1%        | 45,6               | 47,0         | 1,4        | 3,0%         |
| Informel (EI)         | 39,4               | 32,4         | -7,0         | -17,7%        | 36,0               | 35,4         | -0,5        | -1,5%        | 46,8               | 45,9         | -0,9       | -2,0%        |
| Tx informalité        | 41,7%              | 39,3%        | -2,4 ppt     | -5,7%         | 39,2%              | 39,1%        | -0,1 ppt    | -0,2%        | 50,6%              | 49,4%        | -1,2 ppt   | -2,5%        |
| <b>Chômeurs</b>       | <b>11,6</b>        | <b>14,1</b>  | <b>2,5</b>   | <b>21,5%</b>  | <b>6,8</b>         | <b>11,8</b>  | <b>5,0</b>  | <b>72,6%</b> | <b>7,1</b>         | <b>8,4</b>   | <b>1,3</b> | <b>18,8%</b> |
| Taux chômage          | 0,1                | 0,1          | +3,6 ppt     | 32,7%         | 6,9%               | 11,5%        | +4,6 ppt    | 66,2%        | 7,1%               | 8,3%         | +1,2 ppt   | 16,7%        |
| <b>Inactifs</b>       | <b>65,4</b>        | <b>78,6</b>  | <b>13,2</b>  | <b>20,1%</b>  | <b>55,6</b>        | <b>54,3</b>  | <b>-1,3</b> | <b>-2,4%</b> | <b>48,5</b>        | <b>49,3</b>  | <b>0,8</b> | <b>1,6%</b>  |
| Découragés            | 10,8               | 17,1         | 6,3          | 57,9%         | 6,8                | 9,0          | 2,2         | 31,7%        | n.d.               | n.d.         | n.d.       | n.d.         |
| <b>Total</b>          | <b>94,6</b>        | <b>82,5</b>  | <b>-12,1</b> | <b>-12,8%</b> | <b>91,8</b>        | <b>90,7</b>  | <b>-1,2</b> | <b>-1,3%</b> | <b>92,4</b>        | <b>92,9</b>  | <b>0,4</b> | <b>0,5%</b>  |

Sources : PNAD-C 2019-2020 & 2014-2016, PNAD 2008-2009, IBGE ; calculs des auteurs.

Note : il y a une discontinuité méthodologique entre la PNAD et la PNAD-C. Ca pose des problèmes de comparaisons, mais qui affectent surtout les totaux, et non les structures. PAT : population en âge de travailler.

Contrairement aux attentes, cette chute de l'emploi a concerné au premier chef l'emploi informel, qui recule de 18% dans l'absolu (contre « seulement » 9% pour l'emploi formel), ce qui induit une baisse du taux d'informalité de +2,4% (de 41,7% à 39,3%, après être même descendu à 38,2% au second trimestre, soit le taux le plus faible jamais enregistré au Brésil). La destruction d'emplois ne s'est que très partiellement convertie en chômage. Avec 2,5 millions de chômeurs supplémentaires, le taux de chômage passe de 11,6% à 14,1%, soit une infime partie des emplois perdus (20%). En fait, l'essentiel du choc a été absorbé par un retrait massif du marché du travail. Le nombre d'inactifs augmente de 13 millions en moins d'un an, du jamais vu. Si le nombre d'inactifs dans leur ensemble augmente à peu près au même rythme que le chômage (+20%), le nombre

de travailleurs (ou chômeurs) découragés (c'est-dire qui ne travaillent pas, mais souhaitent travailler même s'ils ne cherchent plus d'emploi) explose (+68%).

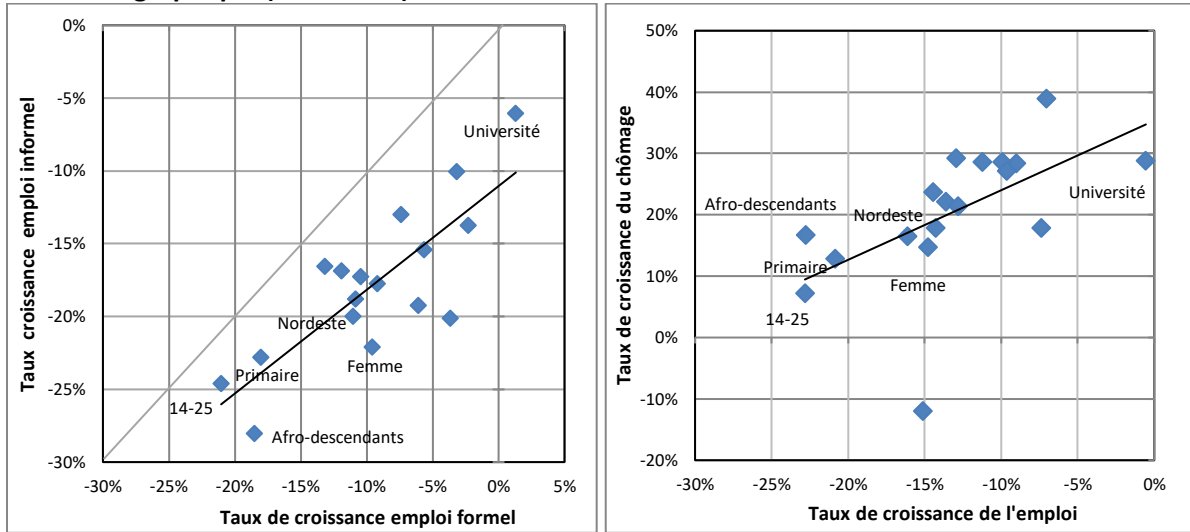
En résumé, la dynamique de la crise de la COVID-19 s'est manifestée par une chute des emplois, principalement informels, un retrait massif du marché du travail, et une montée contenue du chômage. Qu'en est-il des deux crises précédentes ? Comme nous l'avons vu, elles sont de bien moindre intensité en termes macro comme en termes de destruction d'emplois. Classiquement, entre 2014 et 2016, comme entre 2008 et 2009, le nombre de chômeurs augmentent (+66% en 2016 et +17% en 2009). Les deux épisodes se distinguent l'un de l'autre (comme de la crise de 2020) par une montée du taux d'activité au cours de la crise de 2014-2016 (flexion à la hausse), d'un maintien pour celle de 2008-2009, contre un effondrement en 2020. Ces évolutions de l'emploi et du chômage se traduisent mécaniquement sur l'inactivité. Le nombre total d'inactifs baisse en 2014-2016 (alors qu'il a explosé en 2020), mais et cette fois comme en 2020, le nombre de travailleurs découragés fait un bond de 32%. Le manque de données ne nous permet malheureusement pas de mesurer la dynamique des travailleurs découragés en 2008-2009. La seule chose que l'on puisse apprécier est le nombre d'inactifs qui augmente à un rythme légèrement inférieur à celui des actifs. Plus surprenant encore et central pour notre analyse est la dynamique de l'emploi informel : non seulement il baisse en nombre absolu, mais sa chute est plus forte que celle de l'emploi formel, d'où un taux d'informalité en recul ; soit l'inverse des prédictions.

Donc dans les trois cas et quelle que soit la nature et l'ampleur du choc, l'emploi informel ne joue pas son rôle attendu de coussin de sécurité. Qu'en est-il avant les années 2000 ? L'analyse sera nécessairement plus succincte faute de traitement des microdonnées. Le mode de régulation par le chômage et non l'informalité semble également valoir pour la crise de la fin des années 1990. Alors que le taux de chômage double presque entre 1995-1999 (de 6% à 10%), toutes les proxys de l'emploi informel dont nous disposons montrent que le taux d'informalité est stable. (Graphique 1.2).

Pour aller plus loin, il est intéressant de désagréger l'impact macro sur l'emploi (formel et informel) par catégorie socio-démographique. Quels sont les groupes de population qui paient au premier chef le prix des crises ? L'analyse des données confirme le diagnostic précédent tout en l'affinant. Commençons par la crise de 2020. Trois principaux résultats

émergent. En premier lieu, l'emploi recule pour toutes les catégories, qu'il soit formel ou informel, mais c'est ce dernier qui s'effondre le plus (Graphique 2.1). Le taux d'informalité s'affaïsse dans tous les groupes. En second lieu, la crise est profondément inégalitaire. Ce sont les groupes déjà socialement désavantagés qui encaissent le choc le plus fort : les jeunes, les moins éduqués, les afro-descendants, les femmes, les nordestins... A titre d'exemple, alors que l'ensemble des emplois formels et informels, baisse respectivement de -9% et -18%, la chute est de -21% et -25% pour les jeunes (14-25 ans) de -18% et -28% pour les afro-descendants et de -18% et -23% pour ceux qui n'ont pas dépassé le cycle primaire. A titre de comparaison, ceux qui ont fréquenté l'université voit l'emploi informel baisser seulement de -6% et l'emploi formel augmenter de 1%. Enfin, ces mêmes catégories défavorisées se retrouvent le plus souvent exclues du marché du travail (travailleurs découragés) avec une chute massive de l'emploi, qu'il soit formel ou informel, tandis que les catégories plus avantagées enregistrent moins de pertes d'emplois mais une plus forte montée du chômage. Dans l'ensemble, un double ajustement négatif est à l'œuvre : entre chômage et retrait du marché du travail d'une part et entre emploi formel et informel de l'autre, toujours au détriment des plus démunis. Ce coup porté aux couches sociales les plus vulnérables est une constante des crises brésiliennes, que l'on retrouve, à une moindre échelle, aussi bien en 2014-2016 qu'en 2008-2009. Elle va au-delà de la seule concentration de ces groupes dans des emplois informels, déjà problématique en soi, puisqu'elle opère au sein de chaque secteur, laissant ouverte la possibilité de toutes sortes de discriminations.

**Graphique 2.1 : Dynamique de l'emploi, du chômage et de l'informalité par catégorie socio-démographique (2019-2020)**



Sources : PNAD-C 2019-2020, IBGE ; calculs des auteurs.

Une première explication de notre principal paradoxe, à savoir la baisse de l'emploi informel dans la crise, pourrait venir de son hétérogénéité intrinsèque, une critique récurrente qui a conduit certains chercheurs à en rejeter la pertinence. Celui-ci comprend en effet deux composantes principales : les emplois exercés dans le secteur informel, principalement à compte propre – *autonomos* - et les emplois informels dans le secteur formel, massivement des emplois salariés non protégés. Ces deux segments sont susceptibles de réagir très différemment aux crises. Les salariés informels du secteur formel pourraient être les premiers débauchés, tandis que l'effet de bascule entre emplois formels et informels pourrait ne concerner que les indépendants informels, ceux qui ne trouvent pas d'emplois formels étant amenés à créer ex nihilo leur propre emploi/entreprise de survie pour éviter le chômage ou l'inactivité.

Il est difficile de tester cette hypothèse, le secteur informel n'étant pas mesuré au Brésil (voir encadré méthodologique). Nous avons néanmoins tenté de décomposer l'emploi dans le secteur informel en l'approximant par la taille de l'entreprise (moins de 5 personnes). Cette opération n'est possible que pour les deux dernières crises. Suivant cette décomposition, il apparaît que les emplois informels dans le secteur formel sont bien les principales variables d'ajustement par temps de crise. En 2020 comme en 2014-2016, c'est bien ce type d'emplois informels qui régresse le plus (Tableau 2.2). De plus, mais seulement durant la crise de 2014-2016, les emplois dans le secteur informel sont en légère croissance (+1,3%), contre -11% pour les emplois informels dans le secteur formel.



Deux conclusions peuvent être tirées de cet exercice : d'une part, l'hypothèse du coussin de sécurité (contracyclique) semble partiellement à l'œuvre pour cette crise-là. D'autre part et paradoxalement, l'éviction des emplois informels du secteur formel au moment des crises conduit mécaniquement à une "reformatisation" par le bas du secteur formel.

**Tableau 2.2 : Structure et évolution des emplois par type d'informel dans les crises**

|              | 2019-2020          |             |              |               | 2014-2016          |             |             |              | 2008-2009          |             |            |             |
|--------------|--------------------|-------------|--------------|---------------|--------------------|-------------|-------------|--------------|--------------------|-------------|------------|-------------|
|              | Emplois (millions) |             | %            |               | Emplois (millions) |             | %           |              | Emplois (millions) |             | %          |             |
|              | 2019               | 2020        | Diff.        | Diff.         | 2014               | 2016        | Diff.       | Diff.        | 2008               | 2009        | Diff.      | Diff.       |
| Formel (EF)  | 55,1               | 50,0        | -5,1         | -9,2%         | 55,9               | 55,2        | -0,64       | -1,1%        | 45,6               | 47,0        | 1,4        | 3,0%        |
| EI (SI)      | 31,1               | 25,8        | -5,3         | -16,9%        | 27,78              | 28,1        | 0,35        | 1,3%         | n.d.               | n.d.        | -          | -           |
| EI (hors SI) | 8,3                | 6,6         | -1,7         | -20,7%        | 8,2                | 7,3         | -0,9        | -10,7%       | n.d.               | n.d.        | -          | -           |
| <b>Total</b> | <b>94,6</b>        | <b>82,5</b> | <b>-12,1</b> | <b>-12,8%</b> | <b>91,8</b>        | <b>90,7</b> | <b>-1,2</b> | <b>-1,3%</b> | <b>92,4</b>        | <b>92,9</b> | <b>0,4</b> | <b>0,5%</b> |

Sources : PNAD-C 2019-2020 & 2014-2016, PNAD 2008-2009, IBGE ; calculs des auteurs.

Note : l'emploi dans le secteur informel (proxy) correspond à l'emploi informel dans les micro-entreprises (5 personnes ou moins).

A un niveau encore plus fin, et pour éclairer plus avant l'hétérogénéité des emplois par secteur institutionnel, pas seulement informels d'ailleurs (l'emploi formel comprend à la fois des fonctionnaires et des petits patrons d'entreprises enregistrées), nous distinguerons six type d'emplois formels et six informels (Tableau 2.3). Pour la crise de la COVID-19, l'ensemble des résultats antérieurs sont confirmés. Les salariés de l'informel (avec les travailleurs domestiques, formels et informels) sont les premières victimes des ajustements de l'emploi. Les indépendants informels (patrons et comptes propres) régressent autant que les salariés du formel, alors que la thèse de la crise « canonique » pronostique le gonflement de leurs rangs.

**Tableau 2.3 : Taux de croissance de l'emploi par catégorie formel-informel détaillée (%)**

|                                 | 2019-2020  |              | 2014-2016  |             | 2008-2009  |            |
|---------------------------------|------------|--------------|------------|-------------|------------|------------|
|                                 | Structure  | Evolution    | Structure  | Evolution   | Structure  | Evolution  |
|                                 | 2019       | 2019         | 2014       | 2014        | 2008       | 2008       |
| Salarié formel (privé)          | 35,6       | -12,8        | 39,3       | -5,4        | 32,7       | 1,8        |
| Salarié informel (privé)        | 12,5       | -24,0        | 11,5       | -1,6        | 15,0       | -5,3       |
| Travailleur domestique formel   | 1,9        | -26,0        | 2,1        | 3,2         | 1,9        | 12,6       |
| Travailleur domestique informel | 4,8        | -28,0        | 4,4        | 2,5         | 5,2        | 7,5        |
| Salarié formel (para-public)    | 1,3        | -3,6         | 1,5        | -12,3       | 2,2        | -1,4       |
| Salarié informel (para-public)  | 2,6        | -9,0         | 2,5        | -2,4        | 2,2        | 8,4        |
| Fonctionnaires                  | 8,4        | 5,7          | 8,5        | -1,1        | 7,0        | 3,5        |
| Patron formel                   | 3,4        | -13,2        | 3,1        | 15,2        | 2,5        | 2,1        |
| Patron informel                 | 1,3        | -12,9        | 1,1        | 0,5         | 2,1        | -10,6      |
| Compte propre formel            | 7,8        | -4,5         | 6,4        | 18,2        | 3,1        | 12,0       |
| Compte propre informel          | 18,2       | -14,2        | 16,8       | 0,2         | 21,6       | -1,7       |
| Travailleur familial (informel) | 2,2        | -1,5         | 2,8        | -16,3       | 4,5        | -4,4       |
| <b>Total</b>                    | <b>100</b> | <b>-12,8</b> | <b>100</b> | <b>-1,3</b> | <b>100</b> | <b>0,5</b> |

Sources : PNAD-C 2019-2020 & 2014-2016, PNAD 2008-2009, IBGE ; calculs des auteurs.

Pour les crises précédentes, les dynamiques sont contrastées, mais elles confortent la conclusion antérieure de réminiscence du mécanisme anti-cyclique, avec une très légère croissance du nombre d'indépendants informels. Néanmoins, ce mécanisme est marginal et en rien susceptible d'absorber la perte de l'emploi formel salarié. Un point important mérite d'être souligné : la forte poussée des indépendants formels (ou leur moindre chute en 2020), une évolution encore une fois contradictoire avec les prédictions de la crise « canonique ». Cette dynamique pourrait s'expliquer par la création du statut officiel de MEI, qui date de 2008 et vise à formaliser les micro-entreprises informelles (voir parties 1.2 et 3.3)

## **2.2 Ajustements 2: marge intensive (horaires, rémunération et sous-emploi)**

Jusqu'ici nous n'avons traité que la marge extensive, à savoir la dynamique de création d'emplois, du chômage et de l'inactivité. Or les ajustements sur le marché du travail passent aussi par la marge intensive, à savoir la qualité des emplois, et au premier chef la gestion des horaires et des rémunérations. Le Tableau 2.4 propose une synthèse des principales évolutions sur ce front.

En 2020, la destruction d'emplois n'a pas été le seul mode d'ajustement sur le marché du travail. Les changements du nombre d'heures travaillées et des rémunérations (choisis ou subis par les entreprises et les travailleurs) constituent un autre canal à travers lequel le marché du travail s'est adapté aux nouvelles conditions. Au niveau global, si 13% des emplois ont été détruits entre le dernier trimestre 2019 et le troisième trimestre 2020, le volume horaire de travail total a été réduit de 17%. Le plus grand nombre d'heures perdues l'a été dans l'économie informelle (-22% contre -14% pour l'économie formelle). Cette baisse du volume horaire global pour l'ensemble du marché du travail, est la combinaison des pertes d'emplois et de la réduction du nombre d'heures effectivement travaillées par les actifs occupés. En moyenne, la semaine de travail a été réduite d'environ -5%, que ce soit dans le secteur formel ou informel.

**Tableau 2.4 : Ajustements sur le marché du travail : emplois, horaires et rémunérations**

|                             | 2019-2020                            |          |              | 2014-2016 |          |              | 2008-2009 |          |              |
|-----------------------------|--------------------------------------|----------|--------------|-----------|----------|--------------|-----------|----------|--------------|
|                             | <b>Totaux</b>                        |          |              |           |          |              |           |          |              |
|                             | Formel                               | Informel | <b>Total</b> | Formel    | Informel | <b>Total</b> | Formel    | Informel | <b>Total</b> |
| <b>Emploi</b>               | -9,2                                 | -17,7    | <b>-12,8</b> | -1,2      | -1,5     | <b>-1,3</b>  | 3,0       | -2,0     | <b>+0,5</b>  |
| <b>Heures</b>               | -14,2                                | -21,5    | <b>-16,9</b> | -2,6      | -2,4     | <b>-2,8</b>  | n.d.      | n.d.     | <b>n.d.</b>  |
| <b>Rémunérations réelle</b> | -14,3                                | -22,3    | <b>-15,9</b> | +5,9      | -1,3     | <b>+4,3</b>  | +4,3      | -2,0     | <b>+2,4</b>  |
|                             | <b>Moyenne (pour ceux en emploi)</b> |          |              |           |          |              |           |          |              |
|                             | Formel                               | Informel | <b>Total</b> | Formel    | Informel | <b>Total</b> | Formel    | Informel | <b>Total</b> |
| <b>Heures</b>               | -5,6                                 | -3,9     | <b>-4,6</b>  | -1,6      | -1,3     | <b>-1,4</b>  | n.d.      | n.d.     | <b>n.d.</b>  |
| <b>Rémunération réelle</b>  | -5,3                                 | -5,6     | <b>-3,7</b>  | +7,1      | +0,1     | <b>+5,5</b>  | +1,9      | +0       | <b>+2,2</b>  |
| <b>Rem. horaire réelle</b>  | +0,3                                 | -1,7     | <b>+0,9</b>  | +8,8      | +1,4     | <b>+7,1</b>  | n.d.      | n.d.     | <b>n.d.</b>  |

Sources : PNAD-C 2019-2020 & 2014-2016, PNAD 2008-2009, IBGE ; calculs des auteurs.

Note : l'enquête PNAD pour les années 2008 et 2009 ne renseigne pas les horaires effectifs, mais seulement les horaires « normaux ».

La masse des rémunérations réelles (déflatée de l'inflation) a elle aussi reculé de -16%, un phénomène nettement plus marqué pour les emplois informels (-22%) que pour les emplois formels (-14%). Ces baisses sont la combinaison de la chute des emplois et du nombre d'heures travaillées, sachant que la rémunération horaire réelle est restée globalement stable et même légèrement croissante (+0,9%). Par conséquent, la rémunération mensuelle en volume de ceux qui ont gardé ou obtenu un emploi est en baisse d'environ -4% du fait de la réduction du nombre d'heures ouvrées. Elle est du même ordre de grandeur pour les emplois formels et informels. A ce niveau d'analyse, il n'est pas possible de départager les différentes modalités de cet ajustement : blocage des salaires en valeur rognés par l'inflation sur la période, baisse en valeur, effet de composition (des pertes d'emplois concentrées sur les postes les plus précaires). Seules des données de panel suivant les mêmes individus dans le temps permettraient d'en savoir plus.

Les modes d'ajustement lors des crises précédentes sont différents. En 2014-2016, si le nombre total d'heures ouvrées est lui aussi en baisse (une combinaison des pertes d'emplois et la réduction de la journée de travail de ceux qui ont conservé leur emploi), la masse des revenus réels continue d'augmenter (+4%), du fait d'une importante hausse de la rémunération horaire réelle moyenne des travailleurs (+7%). Enfin en 2008-2009, la masse des rémunérations est également à la hausse, tout comme la rémunération mensuelle (+2%). Finalement, seule la crise de la COVID-19 se traduit par un recul des

rémunérations réelles. Lors des crises précédentes, ces dernières continuent d'augmenter en moyenne : plus fortement pour les emplois formels que pour les emplois informels, dont les revenus stagne (Tableau 2.5).

**Tableau 2.5: Taux de croissance de la rémunération réelle mensuelle dans l'emploi principal**

|                 | 2019-2020   | 2014-2016  | 2008-2009  |
|-----------------|-------------|------------|------------|
| <b>Formel</b>   | -5,3        | 7,1        | 1,9        |
| <b>Informel</b> | -5,6        | 0,1        | 0,0        |
| <b>Total</b>    | <b>-3,7</b> | <b>5,5</b> | <b>2,2</b> |

Sources : PNAD-C 2019-2020 & 2014-2016, PNAD 2008-2009, IBGE ; calculs des auteurs.

Pour terminer cette analyse détaillée des trois dernières crises, nous nous intéresserons aux formes atypiques d'emplois, notamment pour tester l'hypothèse souvent avancée de la précarisation de l'emploi formel lors des crises. Les données disponibles permettent d'appréhender trois formes de précarisation : les emplois dont la durée est inférieure à 40 heures par semaine (temps partiel), ceux dont la rémunération est inférieure au salaire minimum, un type de contrat autorisé par les réformes du marché du travail sous certaines conditions, et enfin le sous-emploi lié à la durée du travail, à savoir la part de ceux dont leurs horaires effectifs sont inférieurs à 40 heures et qui déclarent vouloir travailler plus.

**Tableau 2.6: Formes d'emplois atypiques (%)**

|                             | Formel    |      | Informel |      | Total       |             |
|-----------------------------|-----------|------|----------|------|-------------|-------------|
|                             | 2019-2020 |      |          |      |             |             |
|                             | 2019      | 2020 | 2019     | 2020 | 2019        | 2020        |
| <b>Moins de 40h/semaine</b> | 20,3      | 26,3 | 47,1     | 50,0 | 31,5        | 35,7        |
| <b>&lt; Salaire minimum</b> | 4,8       | 9,5  | 50,0     | 60,2 | 23,7        | 29,4        |
| <b>Sous-emploi</b>          | 2,0       | 2,3  | 14,5     | 15,7 | 7,2         | 7,5         |
|                             | 2014-2016 |      |          |      |             |             |
|                             | 2014      | 2016 | 2014     | 2016 | 2014        | 2016        |
|                             |           |      |          |      |             |             |
| <b>Moins de 40h/semaine</b> | 19,7      | 18,6 | 46,6     | 44,7 | <b>30,3</b> | <b>28,8</b> |
| <b>&lt; Salaire minimum</b> | 4,7       | 5,4  | 50,4     | 52,6 | 22,6        | 23,8        |
| <b>Sous-emploi</b>          | 1,6       | 1,5  | 11,3     | 11,7 | 5,4         | 5,5         |
| < Salaire minimum           | 2008-2009 |      |          |      |             |             |
|                             | 2008      | 2009 | 2008     | 2009 | 2008        | 2009        |
|                             | 3,4       | 3,9  | 55,7     | 56,4 | 29,8        | 29,8        |

Sources : PNAD-C 2019-2020 & 2014-2016, PNAD 2008-2009, IBGE ; calculs des auteurs.

Note : la PNAD ne mesure que les horaires habituels et non les horaires effectifs.

Seule la crise de la COVID-19 présente une dégradation systématique de la qualité des emplois, aussi bien dans l'emploi formel que dans l'emploi informel, ce dernier affichant systématiquement des niveaux très supérieurs d'emploi dégradé (Tableau 2.6). En revanche, aucun des trois indicateurs ne présente d'évolution significative au cours des deux crises antérieures. Si l'on ajoute à ces résultats la part plus faible des emplois informels dans le secteur formel, due à leur débauchage, nous ne sommes pas en mesure d'identifier un mouvement de précarisation du formel pour ces deux crises avec ces indicateurs.

### **2.3 Ajustements 3: une vision synthétique de l'ensemble des crises depuis 1980**

En fait, on peut s'interroger : y a-t-il jamais eu de crise « canonique » au Brésil ? Le Tableau 2.7 tente de synthétiser les principaux résultats de l'analyse détaillée des trois crises des années 2000 et de l'étendre à celles des années 1980-1990. Le diagnostic sera moins fouillé pour les crises antérieures, faute d'informations détaillées. Plus globalement, il ne peut être que qualitatif, pour ces mêmes raisons mais aussi d'un pas de temps et d'une intensité du choc macro variable. Le principal enseignement qui se dégage est l'irréductibilité de chaque crise. Pour chaque indicateur considéré (activité, chômage, informalité, rémunération), l'impact est soit positif, soit négatif ou neutre. Le seul dénominateur commun à l'ensemble de ces six crises est la montée du taux de chômage, bien qu'avec des élasticités au PIB très variables. C'est notre deuxième enseignement : le chômage est depuis le début des années 1980 une variable centrale d'ajustement sur le marché du travail. Enfin, le troisième enseignement est le changement observé dans le temps quant au rôle de l'informalité. Dans les années 1980-1990, l'emploi informel semblait jouer son rôle de « coussin de sécurité » anti-cyclique. Cette propriété s'est progressivement effacée à partir des années 2000, la crise de la COVID-19 apparaissant comme la plus atypique de ce point de vue.

**Tableau 2.7 : Principaux mécanismes d'ajustement lors de crises (1980-2020)**

|                       | Principaux indicateurs |                 |                 |                    |                     |               |           |
|-----------------------|------------------------|-----------------|-----------------|--------------------|---------------------|---------------|-----------|
|                       | PIB/t                  | Taux d'activité | Taux de chômage | Taux d'informalité | Rémunération réelle | Ratio REF/REI | Inégalité |
| <b>Générique :</b>    |                        |                 |                 |                    |                     |               |           |
| Pays Développés       | /                      | -               | +++             | /                  | +/ $\approx$        | /             | +         |
| PED (Crise canonique) | /                      | +               | +               | +++                | $\approx$ /-        | ++            | ++        |
| <b>Brésil :</b>       |                        |                 |                 |                    |                     |               |           |
| 2019-2020             | -5,1%                  | ---             | ++              | --                 | -                   | $\approx$     | $\approx$ |
| 2014-2016             | -8,2%                  | +               | +++             | $\approx$          | ++                  | +++           | $\approx$ |
| 2008-2009             | -1,1%                  | $\approx$       | +               | -                  | +                   | +             | $\approx$ |
| 1997-1999             | -2,3%                  | $\approx$       | ++              | +                  | -                   | ?             | $\approx$ |
| 1988-1992             | -7,7%                  | ++              | ++              | +                  | --                  | ?             | $\approx$ |
| 1980-1983             | -13,4%                 | +               | +               | ++                 | ---                 | +             | ?         |

Sources : PNAD et PNAD-C, 1979-2020, diverses publications ; élaboration des auteurs.

Note: REF, REI: Rémunération moyenne des Emplois Formels (resp. Rémunération Emplois Informels).

Il semble qu'il faille remonter à la crise de dette du début des années 1980 pour trouver la trace la plus canonique de la crise « canonique ». L'analyse qu'en fait Saboia (1986) est éclairante. Suite à un recul de 13% du PIB par tête entre 1981-1983, alors que le taux de participation observe une légère augmentation, tout comme le taux de chômage (de 2,8% en 1979 à 4,9% en 1983), le taux d'emplois informels grimpe de 6 points de pourcentage, de 47% à 53%. Du côté des emplois formels, la baisse du rythme de création d'emplois se fait principalement par une réduction des admissions, plutôt que par licenciements (nous y reviendrons dans la troisième partie). Cependant, le mouvement d'informalisation est entièrement dû aux salariés informels, qui passent de 25% à 31%, alors que la part des comptes propres se maintient aux alentours de 22%, alors que la crise « canonique » aurait pronostiqué le contraire.

### **3 Les crises dans la dynamique depuis 2000: l'effacement des frontières entre formel et informel?**

Les crises, au nombre de six (14 ans au total) entre 1980 et 2020, ont occupé une large place dans l'histoire économique du pays. Choisies comme entrée analytique, elles peuvent illustrer les ressorts profonds des modes de régulation sur le marché du travail, révéler des caractéristiques inattendues ou des spécificités qui ne sont pas forcément visibles durant les phases de stabilité ou d'embellie de l'économie. Suivant cette perspective, la partie précédente a permis de dégager des mécanismes de réaction qui différencient les crises brésiliennes des crises « canoniques », schéma qui correspond à des évolutions observées dans d'autres PED ou dans un passé distant au Brésil (les années 1980 ou dans une moindre mesure les années 1990). Pour analyser cette éventuelle spécificité brésilienne, il convient d'une part de replacer les crises dans la dynamique d'ensemble. Il s'agit d'agrandir l'angle d'approche pour étudier les grandes tendances, en reliant les crises aux périodes qui les précèdent, ainsi qu'en étudiant les ajustements lors des phases postérieures de récupération : élargir la focale pour avoir une vision plus complète des processus. D'autre part, il convient d'interroger le modèle théorique « dualiste » à la base de la crise « canonique », cadre d'analyse qui a été choisi comme point de départ.

Pourquoi les effets des crises sur le marché du travail ne se ressemblent pas ? Pourquoi contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, l'informel ne joue pas son rôle de coussin amortisseur ? Les emplois informels non seulement n'augmentent pas de façon significative mais ces derniers semblent reculer plus fortement que les emplois formels. Même en ne retenant que les travailleurs informels à leur propre compte, on ne retrouve pas le schéma contra-cyclique attendu. Rappelons que Bruno Lautier (2013) avait déjà dénoncé ce qu'il avait dénommé la théorie du secteur informel comme « éponge à emplois », venant compenser les pertes d'emploi et de revenu du secteur formel. Pour contester l'idée de « facilité d'entrée » dans l'informel, il avait souligné qu'il est difficile de concevoir durant la période d'appauvrissement des couches moyennes, la création de milliers d'emplois de cireurs de chaussures à Rio de Janeiro par exemple.

Si on revient au modèle de base, le schéma contra-cyclique considérant les emplois informels comme l'unique recours de ceux qui sont contraints à la survie repose sur trois

hypothèses clefs. La première stipule que, contrairement aux activités formelles, il n'y a pas de barrières à l'entrée du secteur informel. La deuxième porte sur la flexibilité de ce dernier : les revenus informels s'ajustent à la baisse quand la demande qui lui est adressée fléchit. Enfin, le modèle écarte la possibilité que les décisions d'emplois puissent se faire au niveau collectif au sein des ménages, ou que des transferts puissent avoir lieu pour compenser les pertes de revenu. De manière plus globale, les mécanismes attendus ne tiennent pas compte des transformations institutionnelles ni des politiques publiques mises en œuvre.

Ces constats nous amènent à changer de lunettes pour confronter les hypothèses de la crise « canonique » à celles d'autres courants théoriques. On s'interrogera notamment sur les éclairages que peuvent apporter des approches concurrentes de l'approche « dualiste » : les approches « structuraliste », « légaliste » ou basée sur les choix individuels. La première (« structuraliste ») souligne la dépendance des emplois informels au secteur formel (Moser 1978 ; Portes et *al.* 1989) suivant une relation de subordination, en fournissant du travail et des produits bon marché aux entreprises formelles. L'approche « légaliste » ou « orthodoxe » insiste sur les coûts de légalisation associés au statut formel, considérés excessifs. Selon cette approche, les micro-entrepreneurs préfèrent opérer de manière informelle pour échapper aux régulations publiques (de Soto, 1989). Enfin, d'autres auteurs soulignent que l'entrée dans le secteur informel, sans qu'il y ait forcément une volonté d'échapper à l'Etat, peut être aussi délibérément choisie en fonction des préférences individuelles et des attributs respectifs de chaque type d'emplois (Perry et al., 2007 ; Jütting et de Laiglesia, 2009). Ces approches fournissent différents cadres théoriques à l'aune desquelles pourront être interprétées les évolutions observées selon les périodes ou les contextes en vigueur.

Dans cette troisième partie, on passera d'abord en revue les principaux flux qui transforment la structure du marché du travail par catégories d'emplois. Cette étape mettra en exergue quelques faits stylisés qui caractérisent le marché du travail brésilien sur les deux dernières décennies<sup>19</sup>. Notre démarche consistera ensuite à restreindre la focale sur

---

<sup>19</sup> Remonter plus avant dans le temps (années 1980 et 1990) n'est pas possible dans le cadre de cet article, faute de données accessibles.



des thématiques spécifiques, au cœur des dynamiques en cours. En premier lieu, les deux composantes de la formalisation seront étudiées : la place croissante des salariés formels d'une part ; le rôle non négligeable des MEI d'autre part. En second lieu, on cherchera à comprendre le poids grandissant du chômage qui s'inscrit en fait dans un phénomène plus large de sous-utilisation de plus en plus massive de la main-d'œuvre. A l'issue de ces incursions thématiques, nous tenterons de reconstituer le puzzle afin de dégager les tendances principales et les pistes à approfondir.

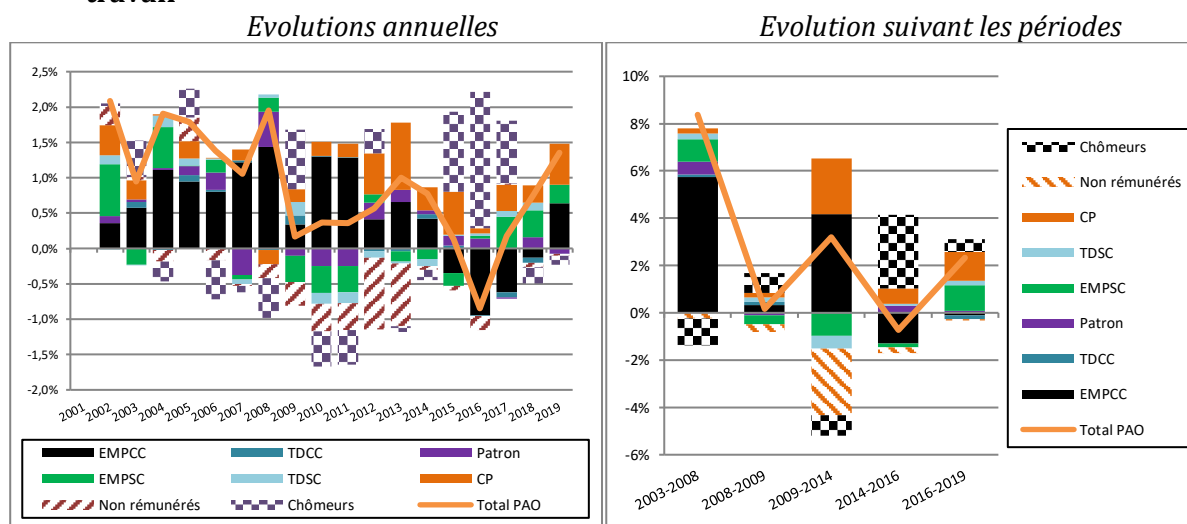
### **3.1 Un phénomène de formalisation difficilement réversible**

Les deux dernières décennies donnent lieu à des bouleversements majeurs sur le marché du travail au Brésil. Si on met de côté les années 2000 et 2001 qui correspondent à la fin du cycle qui a vu le pays secoué par la crise des émergents (voir partie 1.1), on peut distinguer clairement deux périodes. La première, de 2002 à 2013 (les années Lula et le début de Dilma Rousseff), se caractérise par un phénomène de grande ampleur de formalisation continue des emplois (le taux d'emplois informels passant de 54% à 39% selon les données de l'IBGE, soit une baisse de 15 points de pourcentage en l'espace de 11 ans). La seconde, de 2014 à 2020, peut elle-même être subdivisée en 3 sous-périodes : la crise, de 2014 à 2016 ; la phase de récupération ou plutôt de stabilisation (2017-2019) qui se combine avec l'impact de la réforme du travail de 2017 ; enfin, l'arrivée de la pandémie en 2020. Sur le marché du travail, on assiste à une inversion de tendance avec une dégradation que l'on cherchera à expliciter. Le taux d'informalité remonte de manière contenue (à 42% en 2019) pour finalement redescendre à 39% en 2020 avec la pandémie. Il convient cependant de souligner que la part des emplois informels reste très en-deçà des niveaux élevés d'informalité des années 1990.

Pour affiner l'approche macro et rudimentaire présentée dans la première partie (1.3), nous commencerons par nous pencher en détail sur le solde des flux annuels et la contribution de chaque catégorie de statut vis-à-vis de l'emploi (Graphique 3.1). Le premier constat est la confirmation de la formalisation de 2002 à 2013, elle-même massivement conduite par un accroissement des effectifs des salariés formels. Sur la période 2001-2008, cette catégorie contribue à hauteur de presque 60% de la croissance de la population active occupée. L'effectif des travailleurs à compte propre augmente également régulièrement, un phénomène qu'on observe sur l'ensemble des deux

décennies, même si les flux sont de moindre ampleur. Ces derniers prennent surtout le relais à partir de 2012, les flux de salariés formels fléchissant. Durant cette longue phase faste des années 2003 jusqu'à la crise de 2014, on assiste parallèlement à un recul du chômage, une diminution des travailleurs non rémunérés (les travailleurs familiaux exerçant dans les micro-unités informelles), ainsi qu'à une réduction des effectifs salariés informels entre 2009 et 2012. Sachant que ces mouvements s'accompagnent d'une hausse des revenus moyens du travail, guidée par la montée du salaire minimum, l'analyse fine des données vient confirmer le diagnostic déjà présenté dans la première partie : tous les mouvements constatés vont dans le sens de l'amélioration de l'emploi et des conditions du travail, même en tenant compte de la crise en 2009.

**Graphique 3.1. Contribution de chaque type de statuts aux évolutions du marché de travail**



Source : PNAD et PNAD-C ; calculs des auteurs.

Notes : EMPCC : salariés formels (avec « *carteira assinada* »<sup>20</sup>) ; TDCC : Travailleurs domestiques formels ; EMPSC : salariés informels ; CP : Compte propre. Les contributions en pourcentage sont calculées en multipliant le taux de croissance de chaque catégorie par sa part dans la population en âge de travailler. Les flux pour le secteur public (pro-cyclique ou neutre) ne sont pas présentés pour ne pas surcharger le graphique.

<sup>20</sup> Livret (papier) de travail et de sécurité sociale institué par la Consolidation des Lois du Travail en 1943. Document officiel dans lequel sont répertoriés par les employeurs tous les emplois, conditions, rémunérations et droits du salarié.

Ainsi, à ce stade, les résultats observés tendent plutôt à valider le modèle « dualiste » qui prévoit une réduction de l'économie informelle dans les phases de croissance inclusive. On pourrait dire que le modèle est validé uniquement en phase de croissance (et que son mécanisme ne se retrouve pas en phase de récession ou de crise). La contraction de l'emploi informel a été obtenue grâce à la mise en place en parallèle de mesures progressistes sur cette période au Brésil, qui l'a en retour alimentée. Notons par ailleurs que la crise financière exogène de 2008-2009 n'a eu qu'un impact très limité (en 2009) qui n'a pas modifié la dynamique globale lancée depuis le début de la décennie (voir partie 2). Ce constat témoigne de la vigueur du mouvement de formalisation, une tendance lourde qui s'est inscrite dans la durée, donc sans doute difficile à effacer à court terme. La crise de 2014-2016, en partie endogène<sup>21</sup>, a interrompu le processus positif en cours. Lors de la seconde période (2014-2020), on assiste à un retournement de tendance avec l'arrêt du processus de formalisation puis une remontée de l'informel. Dès 2014, on constate un premier fléchissement avec la diminution des flux de salariés formels, qui deviennent clairement négatifs de 2015 à 2017. On peut noter que l'essentiel des mouvements durant la crise est bien la montée du chômage qui continue jusqu'en 2017. Les salariés informels suivent le même mouvement de chute en 2014 et 2015, ce schéma pro-cyclique confirme qu'ils ne jouent pas le rôle d'amortisseur attendu (le mécanisme prévu ne se retrouve pas dans les faits). Toutefois, dans la phase d'après-crise, de 2017 à 2019, la hausse des salariés informels est le phénomène qui prédomine. Ces derniers semblent venir remplacer les emplois formels perdus dans la crise. Dans tous les cas, la réforme de 2017 n'a pas d'effet sur la création d'emplois formels, qui ne survient qu'en 2019 et est d'une ampleur modérée.

Ainsi, le bilan de cette période initiée en 2014 est une dégradation de la situation sur le front de l'emploi pour l'ensemble des salariés (formels et informels), constat qui vaut avant même le choc causé par la pandémie en 2020 et qui cette fois affecte toutes les catégories d'emplois (à l'exception du secteur public). Les observations semblent cadrer ici avec le modèle « structuraliste », la mobilisation des salariés informels suite à la crise

---

<sup>21</sup> Cette crise résultant entre autres du choix de re-primarisation de l'économie, de la dégradation des prix des produits d'exportation mais surtout de causes internes (tensions politiques, opération anti-corruption (*Lava jato*), élections présidentielles de 2014).

correspondrait à une volonté des entreprises formelles de bénéficier d'une main-d'œuvre flexible et à faible coûts. On retrouve bien ici la philosophie de la réforme de 2017, mais les entreprises recourent aux emplois informels et non au recrutement de salariés formels comme attendu. La réduction plus marquée des salariés informels en 2020 montre bien qu'ils constituent les variables d'ajustement dans la crise, en étant plus facile à licencier.

Par ailleurs, il faut souligner de nouveau la contribution positive, en termes d'emplois, des travailleurs à compte propre, surtout formels. Cette catégorie a résisté avec un flux toujours positif chaque année, même au milieu de la crise. Elle a même contribué largement à la reprise sur le marché du travail de 2017 à 2019. De manière plus globale, on discutera dans la suite dans quelle mesure la part formelle des travailleurs à compte propre a permis de limiter l'informalisation des emplois.

### **3.2 Les salariés formels : un nombre croissant mais une qualité en baisse?**

Nous avons pu constater l'ampleur du processus de formalisation, avec la place croissante des salariés formels dans le flux net d'embauche durant la première période (2002-2013). On a également vu que ces derniers marquent le pas dans la seconde phase suite à la crise de 2014-2016. Ces observations méritent d'être analysées de manière approfondie. Les données CAGED & RAIS donnent l'opportunité d'étudier les caractéristiques des emplois formels<sup>22</sup> et les modifications qui ont pu avoir lieu au cours de ces deux dernières décennies.

L'analyse des flux permet de souligner que la crise de 2014-16 a conduit à une contraction des embauches plutôt qu'à une augmentation des licenciements<sup>23</sup>. Ainsi, la crise n'a pas conduit les entreprises à remettre en question leur décision de recrutements passées. Cela

---

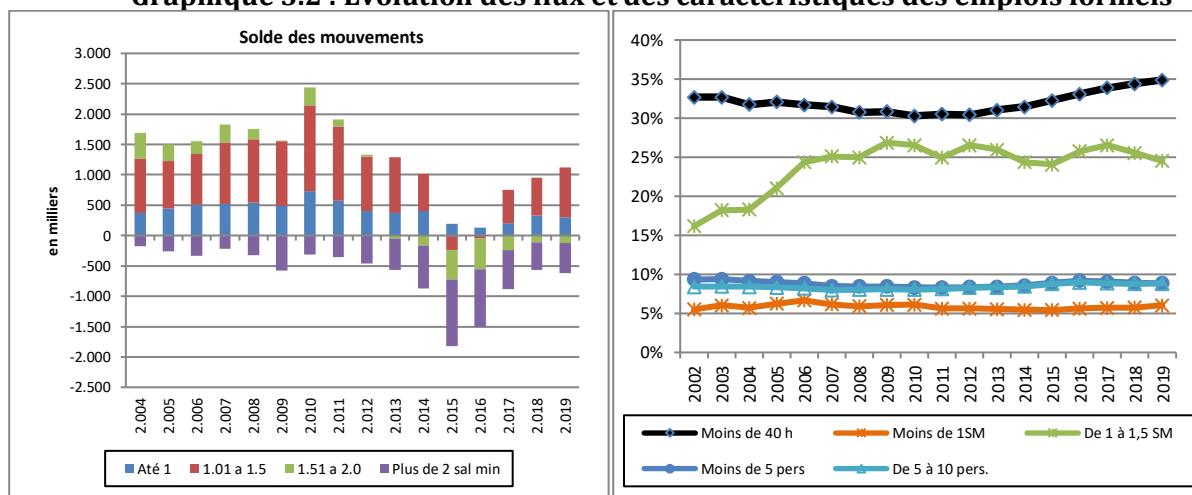
<sup>22</sup> Les données CAGED et RAIS incluent les patrons mais n'incluent pas les travailleurs à leur propre compte puisque par définition, ces derniers n'ont pas de salariés.

<sup>23</sup> On assiste en fait à une attitude attentiste du côté des entreprises, attitude renforcée par le contexte politique de la période (avec le *lava-jato* et le climat de défiance entretenu par les médias).

pourrait expliquer le fait que le processus de formalisation ne s'inverse pas si facilement. Toutefois, parallèlement à la montée des effectifs, il convient de s'interroger sur la qualité des emplois, en particulier ceux correspondant aux recrutements depuis le début des années 2000. Il s'agit de tester les hypothèses suivantes : les emplois créés se concentrent-ils plus dans les entreprises de petite taille (qui pourraient être plus fragiles) ? Sont-ils moins bien payés ? Sont-ils de plus courte durée ?

Concernant la taille des entreprises qui composent le tissu formel : on n'observe pas de montée du nombre d'unités de production de petite taille, que ce soit les moins de 5 ou moins de 10 personnes (Graphique 3.2). Concernant les rémunérations, les recrutements supplémentaires ont porté essentiellement sur les salariés gagnant 1 à 1,5 salaire minimum (leur part passe de 17% à 25% de 2002 à 2019). En contrepartie, le solde est clairement négatif depuis début 2000 pour les salariés qui reçoivent plus de deux fois le montant du salaire minimum. La phase de formalisation correspond ainsi à une augmentation des bas salaires, faiblement qualifiés. Enfin, on constate une montée des emplois atypiques de moins de 40h (qui passent de 30% à 35% de 2010 à 2019)<sup>24</sup>. Ces indicateurs sur le nombre d'heures et les rémunérations traduisent une dégradation de la qualité des emplois formels.

**Graphique 3.2 : Evolution des flux et des caractéristiques des emplois formels**



Sources : CAGED et RAIS, 2002-2019 ; calculs des auteurs.

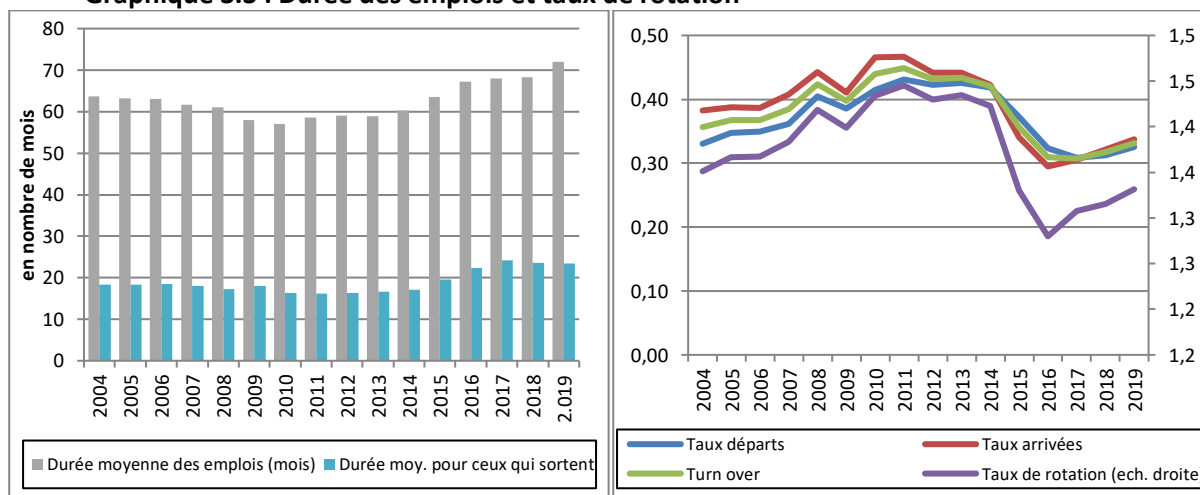
Notes : SM : Salaire minimum.

<sup>24</sup> Pour pouvoir parler véritablement de sous-emploi, il faudrait savoir si les personnes concernées souhaitent travailler plus d'heures ou non, information qui n'est pas collectée par la CAGED.

Parallèlement, le taux de rotation augmente, ce qui se traduit par une diminution de la durée moyenne des emplois de 2003 à 2010 (Graphique 3.3) : les nouveaux recrutements pourraient donc être de plus courte durée. Mais en raison de l'hétérogénéité des emplois et des effets de structure, le bilan n'est pas simple à établir.

Ce processus s'interrompt en 2015-2016 puisqu'on assiste à la baisse rapide de l'indicateur de rotation des emplois formels. C'est l'effet mécanique de la forte contraction des embauches (avec également la diminution des départs : les opportunités d'emploi se faisant plus rares, on garde son emploi). La remontée de la durée des emplois formels résultent surtout d'un effet de structure sachant que ce sont les emplois les plus précaires, les moins stables et les plus récents, qui disparaissent en premier dans la crise. Le taux de rotation repart ensuite à la hausse dès 2017 mais avec un flux net d'embauche plus limité. Ainsi, même si des emplois « de qualité » se maintiennent dans le secteur formel, nos résultats tendent à montrer une forme de fragilisation et de précarisation d'une partie des emplois formels. A priori, cela concerne en particulier les emplois nouvellement créés à la fin des années 2000 jusqu'avant la crise 2015-2016.

**Graphique 3.3 : Durée des emplois et taux de rotation**



Sources : CAGED et RAIS ; calculs des auteurs.

Notes : Le taux de rotation (ou turnover) est calculé de deux manières : soit en calculant le ratio  $(nb \text{ d'emplois} + \min(nb \text{ départs} ; nb \text{ d'arrivées})) / nb \text{ moyen d'emplois}$  sur la période, indicateur qui considère une forme d'excédent (Saboia, 1986) ; soit plus simplement, de façon classique en retenant le ratio  $(nombre \text{ de départs} + nombre \text{ d'arrivée}) / (2 \times nombre \text{ d'emplois en début de période})$ .

Pour compléter ce tableau sur les caractéristiques des emplois formels, un examen de l'évolution des revenus s'impose. Le Graphique 3.4 confirme l'accroissement sur l'ensemble de la période et pour toutes les catégories d'emplois (et ce, malgré les crises -



### 3.3 Le rôle des MEI : formalisation des micro-unités informelles et externalisation des emplois des entreprises formelles

Nous avons pu voir que les travailleurs à compte propre ont contribué significativement aux flux net d'embauche. Même s'ils sont en grande partie informels, la composante formelle de cette catégorie a pu jouer un rôle dans la phase de formalisation du marché du travail ainsi que dans la limitation de l'informalisation suite à la crise de 2014-16. Sachant que cette contribution a commencé à être significative à partir de 2012, on peut la relier avec la dynamique des MEI<sup>26</sup>. Depuis la création du statut de MEI fin 2008 et sa mise en vigueur en 2010, en période de croissance et à la veille des élections présidentielles, cette catégorie d'emplois est en croissance continue. D'après les données disponibles, on compte 11 millions de MEI actifs en 2020<sup>27</sup>. Cette même année, les MEI représentent 57% des entreprises au Brésil et 79% des créations d'entreprises. Ces chiffres montrent la place de ces micro et petites entreprises formelles. En analysant le solde des ouvertures et des fermetures, depuis 2012, leur nombre s'accroît d'environ 1 million par an, l'augmentation atteint même 1,5 depuis 2019. Les crises n'ont pas freiné cette dynamique, au contraire : on constate une accélération en 2015 et surtout en 2020. Il s'est créé 2,6 millions de MEI en 2020, soit 8,4% de plus qu'en 2019, alors que dans le même temps, 12 millions d'emplois étaient détruits. L'accélération en 2020 s'explique également au moins en partie par les politiques publiques mises en œuvre pour limiter l'impact de la pandémie, notamment le PRONAMPE (*Programa Nacional de Apoio às Microempresas e Empresas de Pequeno Porte*) qui a ouvert des lignes de crédits spécifiques pour que les petites entreprises puissent avoir accès à un fonds de roulement.

---

<sup>26</sup> Rappelons ici que le statut de MEI a été créé avec l'objectif de régulariser la situation des chefs de micro-activités informelles qui ont un chiffre d'affaires de moins de R\$ 81 000 par an, qui exercent des activités permises par ce statut, qui n'ont pas de participation dans une autre entreprise et qui au maximum emploient un salarié. Ce statut donne droit légalement à différents bénéfices : retraite, allocation maternité, congés maladies, couverture sociale pour l'ensemble de la famille, ainsi que différents appuis et facilités pour l'exercice de l'activité (accès au crédit, au marché, etc.).

<sup>27</sup> Ces données sont fournies par le site du gouvernement fédéral (<https://www.gov.br/empresas-e-negocios/pt-br/empreendedor>).



Notre hypothèse est que la dynamique des MEI résulte non seulement d'une formalisation des travailleurs à compte propre informels mais aussi de créations ex nihilo de micro-unités formelles. Elle découle en particulier d'un allègement des procédures et de la multiplication de structures d'appui, des avantages que le statut procure, des facteurs qui apparemment ont réussi à convaincre un certain nombre de chefs de micro-unités de production de l'intérêt de se formaliser ou de créer directement des MEI. De ce fait, les évolutions constatées au niveau des MEI semblent valider directement l'approche « légaliste ». Toutefois, on peut penser que la multiplication des MEI résulte également de la volonté des grandes entreprises d'externaliser certains services pour éviter de payer des charges salariales. Ce processus d'externalisation tend à valider certains éléments de l'approche « structuraliste » : le MEI offrent des conditions de travail plus favorables que les indépendants informels mais qui restent malgré tout plus précaires que le statut de salarié formel.

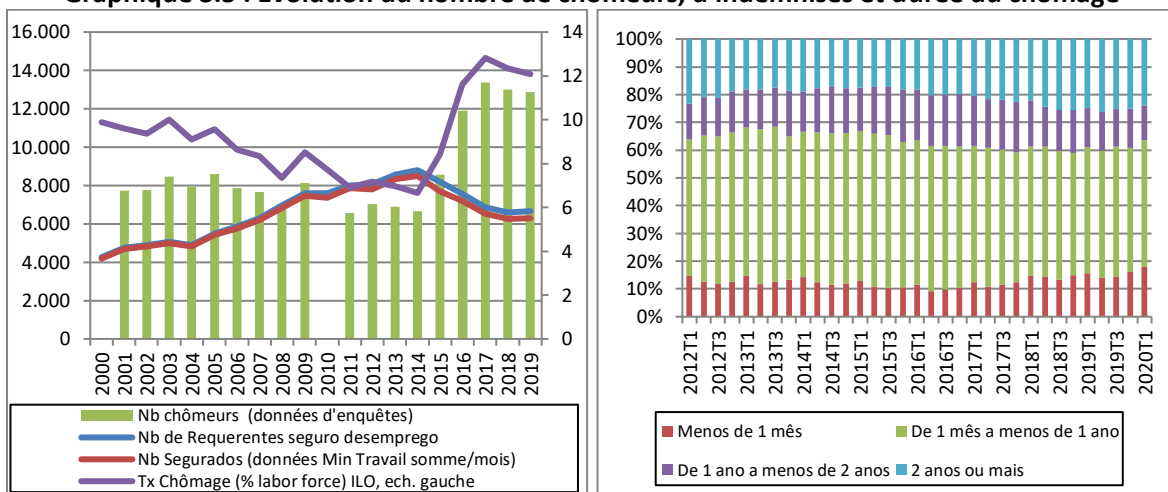
### **3.4 Zoom sur le chômage: des chômeurs non indemnisés**

La forte montée du chômage au moment des crises au Brésil pose question. On s'écarte des schémas classiques dans les PED où le chômage reste limité même en temps de crise. On peut penser que la possibilité de bénéficier d'une allocation chômage (« *seguro desemprego* »)<sup>28</sup> explique au moins en partie le fait que l'informel n'augmente pas dans le cas brésilien.

---

<sup>28</sup> Au Brésil, les entreprises doivent également déposer chaque mois un montant équivalent à 8% du salaire mensuel de chaque employé dans un fonds de garantie, le FGTS (*Fundo de Garantia por Tempo de Serviço*). Ce fonds a été initialement créé pour protéger les travailleurs à la fin de leurs années d'activité salariée constituant ainsi une épargne pour compenser la faible valeur de la retraite. Mais ces derniers peuvent depuis 2019 mobiliser, sous certaines conditions, le montant accumulé comme sur un compte épargne.

**Graphique 3.5 : Evolution du nombre de chômeurs, d'indemnisés et durée du chômage**



Source : Ministère du travail, <http://pdet.mte.gov.br/> et IBGE ; calculs des auteurs.

La question est donc de savoir si l'indemnisation chômage est susceptible d'expliquer l'importance du chômage. Ainsi, notre objectif ici est essentiellement d'avoir une estimation (une proxy) de la part de ceux qui bénéficient de l'allocation chômage (graphique 3.5), sachant que le taux de chômage et le taux de bénéficiaires ne sont pas directement comparables. Le nombre de chômeurs obtenus à partir des données d'enquêtes (selon la définition du BIT) donne un stock annuel, alors que les deux autres indicateurs analysés (nombre de demandeurs d'allocation et nombre de bénéficiaires) sont calculés en sommant des données de flux par mois. Ainsi, on surestime le nombre de bénéficiaires par an puisque ces derniers ne reçoivent l'allocation que pour une période maximale de 5 mois (durée maximale des allocations). La baisse du nombre de bénéficiaires en 2015 peut s'expliquer aisément par le durcissement de la loi en 2015 avec la mise en place de critères plus contraignants pour bénéficier de l'allocation.

En dépit de ces limites, l'analyse aboutit à deux constats solides. D'une part, la montée du chômage (au lieu de l'informalité) ne s'explique pas par l'assurance-chômage car l'indemnisation ne concerne qu'une partie des chômeurs, à savoir les salariés formels et qui ont travaillé pendant une durée suffisante ; avec des restrictions de plus en plus fortes à partir de 2015. De plus, même pour les bénéficiaires, les indemnités sont très faibles et

ne sont payées que sur une courte période (3 à 5 mois)<sup>29</sup>. La part croissante des chômeurs de plus de deux ans (qui passe de 17% en 2015 à 24% en 2020), catégorie qui ne bénéficie d'aucune forme d'allocation sur une longue durée, vient renforcer ce diagnostic. D'autre part, la part décroissante à partir de 2014 des chômeurs indemnisés par rapport au nombre de chômeurs estimé à partir des enquêtes, constitue un indicateur de précarisation sur le marché du travail.

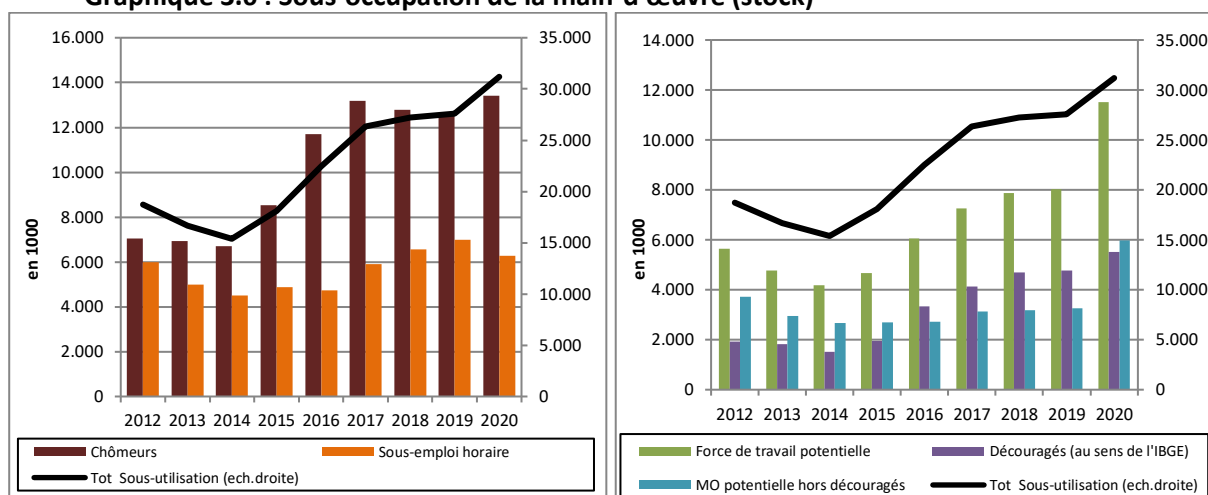
### **3.5 Sous-utilisation de la main-d'œuvre : un processus d'exclusion**

En fait, le chômage n'est qu'une des composantes d'un phénomène plus large. Depuis la crise de 2014-2016, le principal mode d'ajustement sur le marché du travail passe par une forme d'exclusion d'une partie de la main-d'œuvre. En premier lieu, nous avons déjà vu plus haut que la part des emplois formels de moins de 40h augmente. Ce sous-emploi horaire, lié à la durée du travail, touche également d'autres catégories. L'indicateur de sous-occupation horaire fourni par l'IBGE englobe l'ensemble des personnes qui travaillent moins de 40h et qui souhaitent travailler plus. Leur nombre diminue au moment des crises (du moins au début) car ils sont probablement les premiers licenciés au niveau des entreprises en cas de difficultés (Graphique 3.6). En revanche, à l'instar des salariés informels, ils augmentent significativement dans l'après-crise. Ainsi, la main-d'œuvre en situation de sous-emploi horaire, informelle mais également formelle, forme un volant de main-d'œuvre précarisé, a priori plus flexible, qui peut être utilisé comme variable d'ajustement pour les entreprises soucieuses de réduire leurs coûts.

---

<sup>29</sup> Cette analyse qui porte sur l'allocation chômage (*seguro desempleo*) peut s'appliquer également au FGTS. Nous ne disposons pas de données sur ceux qui peuvent en bénéficier mais le transfert est reçu une seule fois et le montant, qui dépend de la durée d'emploi, reste limité dans la majorité des cas.

**Graphique 3.6 : Sous-occupation de la main-d'œuvre (stock)**



Sources : PNAD-C, IBGE ; calculs des auteurs.

Notes : Les catégories dans les graphiques sont définies suivant les critères de l'IBGE. Total sous-utilisation= sous-emploi+chômeurs+Force de travail potentielle.

La deuxième composante de cette forme d'exclusion est le chômage. On a vu précédemment qu'une partie seulement des chômeurs bénéficient d'une allocation, qui de plus a été réduite en montant et en durée par la réforme de 2017. La troisième composante, qui n'est pas aisément identifiable car ils ne sont plus comptabilisés parmi les actifs, est constituée des travailleurs découragés. Il s'agit des individus qui ne sont pas occupés, qui sont disponibles pour travailler mais qui ne cherchent plus de travail. Parmi eux, on distingue une catégorie plus restreinte (les « découragés » au sens strict, de l'IBGE) qui considèrent qu'ils n'ont aucune chance d'arriver à trouver un emploi. En additionnant les trois composantes, on obtient un indicateur de sous-utilisation de la main-d'œuvre, estimé à 19% de la population en âge de travailler en 2020 (et déjà 16% en 2019 avant la crise sanitaire). Sachant qu'à l'échelle individuelle, ces trois formes de sous-occupation sont subies et non choisies, elles traduisent un phénomène d'exclusion d'une fraction croissante de la population potentiellement active. De 15 millions en 2014, on passe à plus de 30 millions en 2020. Au vu de l'ampleur de ce phénomène, on peut se demander s'il dessine un mode de régulation du marché du travail qui va perdurer et qui vient se substituer au processus d'informalisation.

### 3.6 Recomposition des éléments du puzzle

Ainsi, les crises ne donnent pas forcément lieu à un processus d’informalisation des emplois. Mais ce constat qui aurait pu être interprété positivement mérite des analyses approfondies. D’abord, rappelons que le Brésil a vu une forte montée des niveaux de vie depuis 2000 : on peut imaginer que les informels ne sont plus pour la plupart cantonnés dans les activités de survie et que les exclus du marché du travail ne sont plus des personnes contraintes d’accepter tout type d’emplois informels, ou de créer leur micro-unité de production en « *cirant des chaussures dans la rue* » (Lautier, 2013). Ils vont chercher des activités (formelles ou informelles) pour lesquelles les barrières à l’entrée existent et peuvent leur en empêcher l’accès. En temps de crise, les modes d’ajustement passent alors par des processus d’exclusion multiforme des plus précaires en les poussant au chômage ou à l’inactivité (une sortie du marché du travail qui est, par définition et de façon paradoxale, qualifiée de « volontaire »). L’accroissement des transferts publics au ménage (retraites, chômages, programmes ciblés) au début des années 1990, un phénomène spécifique au Brésil (Lautier, 2012 ; Pochmann M., 2020), pourrait expliquer la capacité des individus à tenir en l’absence de revenus du travail.

Ensuite, différentes formes de précarisation du formel ont été constatés à des degrés variables. D’une certaine manière, elles se substituent à l’informalisation des emplois, du moins en partie. La distinction entre le secteur formel et informel tend aussi à s’amenuiser. Il ne faut pas négliger l’ampleur et la portée du phénomène de formalisation des années 2000. Ce mouvement ne semble pas facilement réversible malgré les crises depuis 2014. Les caractéristiques des emplois formels montrent que ces derniers ont tendance à se dégrader, suivant un processus que l’on pourrait qualifier de « formalisation par le bas », offrant un « statut au rabais ».

## Conclusion

Dans cet article nous avons analysé les ajustements du marché du travail brésilien sur longue période, notamment lors des périodes de crise macroéconomique, qui dans le cas d'espèce occupent quasiment la moitié des quarante dernières années et se soldent sur trois « décennies perdues » (années 1980, 1990 et 2010). Un premier enseignement qu'il est possible de tirer d'emblée est la grande résilience du marché du travail, dont les structures ne se déforment que très lentement en dépit de ce contexte exceptionnellement volatile. Un de nos objectifs principaux était de soumettre les différentes théories de l'informel à l'épreuve des faits, et tout particulièrement l'hypothèse du rôle anti-cyclique que lui attribue la thèse dualiste (que nous avons qualifiée de crise « canonique »). Les trois approches adoptées ici (au niveau macro dans une perspective historique, puis en resserrant la focale sur les seules périodes de crise au niveau le plus fin, et enfin en recomposant la dynamique d'ensemble sur les deux dernières décennies) convergent pour montrer les principaux mécanismes en jeu. En premier lieu, une première surprise, chaque crise ne ressemble à aucune autre, ni dans ses manifestations, ni dans son mode de dénouement. C'est surtout le cas de la crise en cours de la COVID-19, qui se distingue à la fois par un choc d'une ampleur inégalée et pour la première fois une destruction massive d'emplois, principalement informels. Ce retrait forcé du marché du travail se traduit par un effondrement des taux d'activité. Si la chute de l'informel s'explique aisément ex post (mesures de confinement, faibles possibilités de télétravail et rôle de l'*Auxilio emergencial* dans les stratégies de survie), aucun analyste ne l'avait anticipé. En second lieu, depuis les années 2000, l'informel ne joue plus son rôle d'amortisseur en période de crise. Alors que cette propriété pouvait encore être observée au début des années 1980, elle s'est progressivement effacée au cours des années 1980 et 1990. Aujourd'hui, les principaux mécanismes d'ajustement passent par la précarisation des emplois formels, le chômage et la flexion des taux d'activité. Les deux dernières modalités résultent de choix contraints et non volontaires des individus concernés : la régulation du marché du travail passe donc de plus en plus par l'exclusion d'une partie de la main-d'œuvre. En troisième lieu, les périodes de crise ne sont ni les seuls ni les meilleurs points d'observation pour comprendre les reconfigurations sur le marché du travail. Celles-ci peuvent aussi s'exprimer dans les phases de croissance ou en réaction après les crises. Dans le cas brésilien, la principale transformation s'est manifestée lors

des années PT, par une amélioration généralisée des revenus et des conditions de travail, mais aussi par un processus majeur de formalisation des emplois, que la récession puis la stagnation des années ultérieures n'ont pas réussi à effacer. La réforme libérale de 2017, visant à flexibiliser le marché du travail, a failli dans deux de ses principaux objectifs : elle n'a pas réussi à résorber le chômage de masse et elle s'est traduite par une reprise de l'informalisation.

Comment s'expliquer ces transformations, et au premier chef, pourquoi l'informel ne joue plus son rôle d'amortisseur lors des crises? Un premier facteur peut être invoqué : l'hétérogénéité structurelle de l'emploi informel passe en première instance par la distinction entre emplois salariés informels dans le secteur formel et emplois indépendants informels. Si les seconds sont susceptibles de se développer durant les crises, sous forme stratégies de survie, les premiers constituent au contraire la principale variable d'ajustement, dont les entreprises cherchent à se défaire en premier. Ils jouent donc un rôle pro-cyclique. Ensuite, trois types d'arguments complémentaires peuvent être avancés, à titre de conjectures principalement faute de données, pour comprendre cette capacité d'absorption limitée de l'informel au Brésil. Le premier repose sur le rôle déterminant des revenus formels dans la demande de produits informels et donc dans la création d'emplois informels. Le deuxième concerne l'évolution du mode et du type de consommation (produits formels et informels n'étant qu'imparfaitement substituables, la demande adressée aux entreprises formelles ne peut pas aisément être satisfaite par les entreprises informelles). Enfin, les individus qui n'arrivent pas à s'insérer sur le marché du travail ne sont pas forcément prêts à exercer n'importe quelle activité informelle de survie (supposée sans barrière à l'entrée) s'ils peuvent être pris en charge ou bénéficier de transferts (familiaux, ou institutionnels, mais aussi religieux, voire mafieux). Des analyses plus fouillées qui dépassent le cadre de cet article, combinant approches individuelles et approches ménages, pourraient être entreprises.

On l'aura compris, par l'ampleur de la tâche, cette étude présente un certain nombre de limites et doit être considérée plus comme un vaste programme de recherche sur la dynamique de long terme du marché du travail. Si nous ne prétendons pas avoir apporté des réponses définitives à l'ensemble des questions soulevées ici, le panorama brossé ici

permet d'identifier un certain nombre de pistes pour de futurs travaux. Enonçons brièvement celles qui nous paraissent les plus prometteuses.

D'abord, en conservant la perspective macro, nous n'avons pas traité explicitement les macro-tendances qui travaillent l'économie brésilienne et façonnent sur la durée les évolutions du marché du travail. On citera, entre autres, la question de la fin du dividende démographique, à travers le vieillissement accéléré de la population, la montée du niveau d'éducation et l'insertion problématique des jeunes et la participation croissante des femmes ; la sortie de l'agriculture et l'exode rural massif ; ou encore le changement technologique et la révolution numérique. L'analyse fine des crises mériterait d'être creusée plus avant. Cela pourrait se faire en prenant à bras le corps les micro-données antérieures aux années 2000, pour décortiquer les recompositions opérées lors des crises des années 1980 et 1990, que nous n'avons fait qu'explorer dans cet article. Plus ponctuellement, le suivi en temps réel des répercussions de la crise en cours s'impose, pour démêler ce qui relève des ajustements de court terme des effets de long terme. Il serait présomptueux de prétendre les identifier aujourd'hui, mais il est clair que la pandémie aura un impact durable sur le monde du travail à moyen terme. De plus, ce « coup de pied (funeste) dans la fourmilière » sera riche d'enseignements sur la nature des crises, passées et futures.

Ensuite, il est impératif de compléter l'approche macro-dynamique par une analyse des micro-dynamiques, en étudiant les transitions individuelles sur le marché du travail et leur évolution en fonction du cycle économique. Une des leçons de nos analyses est qu'il n'est plus possible de se contenter de se focaliser uniquement sur les transitions formel/informel, voire formel/informel/chômage, mais il est impératif de prendre en considération à part entière les entrées et sorties du marché du travail, qui ont été le principal mécanisme mobilisé (ou subi) lors du choc pandémique. A ce stade, nos analyses des flux nets et des grandes masses ne nous disent rien sur qui passe d'une situation à l'autre et les logiques sous-jacentes. La montée du chômage vient-elle principalement des salariés formels débauchés (comme le postule le modèle dualiste), ou est-elle aussi alimentée par des ex-informels et dans quelle mesure. La même question se pose pour les travailleurs découragés, avec une interrogation centrale, à laquelle nous n'avons apporté que des éléments de réponse partiels : dans un contexte de pauvreté et



d'indemnisation du chômage dérisoire, comment survivent ceux qui n'ont pas d'emplois et quels sont les freins à la création d'(auto)emplois informels ?

Enfin, il est nécessaire de dépasser l'approche centrée sur les individus et les ménages, pour intégrer d'autres types d'acteurs-clefs : les entreprises bien sûr mais aussi les institutions dans lesquelles ils sont « enchâssés », et qu'ils forgent en retour. Dans le cas brésilien, on a pu voir à quel point les lois CLT des années 1940 ont modelé l'ébauche de société salariale, avec une influence encore notable dans la durée, jusqu'aujourd'hui. De ce point de vue, une perspective comparative internationale, en Amérique latine et au-delà, est une extension qui ne pourrait qu'être fructueuse. La rétroaction des performances du marché du travail sur les institutions passe de manière déterminante par le cycle politique. Nous n'avons fait que l'effleurer ici faute de place, mais cette courroie de transmission (de l'économique au politique) que constitue le marché du travail est au moins aussi importante que celle dont nous avons traité dans cet article (du macro aux conditions de vie des ménages). Sur ce front aussi, le Brésil est un formidable cas d'école, avec son lot d'alternances à cul renversé. Un dernier point et non des moindres mérite d'être souligné : la question de la mesure. Notre travail a souvent buté sur le manque de données pour éclairer les phénomènes. Par exemple, on peut s'interroger de savoir si le diagnostic de précarisation contenue du formel au cours des années récentes est une réalité, ou si elle est sous-estimée faute d'indicateurs adaptés. La même question se pose pour les nouvelles formes d'emplois (ubérisation, plateforme, sous-traitance, *bullshit jobs*, gig-économie...), où la frontière entre salariat et « entrepreneuriat » se brouille, que nous sommes incapables de repérer dans les enquêtes existantes. Un travail de fond sur les catégories statistiques s'impose, impliquant une étroite collaboration entre le monde de la recherche et la communauté statistique, publique notamment.

Evidemment, le programme brossé ici est excessivement ambitieux. A minima, nous pensons que cet article en a éclairé quelques aspects et justifié l'intérêt. Si une seule leçon devait être tirée, nous espérons avoir convaincu de l'impérieuse nécessité des analyses de long terme, malheureusement délaissées au Brésil, et par les économistes plus largement, pour diverses raisons. Mais c'est un autre débat.

## Références

Andrade Oliveira D. & M. Pochmann (2020), *A Devastação do trabalho: a classe do labor na crise da pandemia*, Gráfica e Editora Positiva, , Brasília.

Araújo E., Bruno M. & D. Pimentel (2012), « Financialization against Industrialization: a regulationist approach of the Brazilian Paradox », *Revue de la Régulation*, n° 11, 1er Semestre.

Boyer R. (2012), « Diversité et évolution des capitalismes en Amérique latine. De la régulation économique au politique. Introduction au numéro spécial », *Revue de la régulation*, n° 11, 1er Semestre, p. 1-38.

Cacciamali M.C. (1988), *Mudanças estruturais no produto e no emprego no Brasil, 1950-85*. Tese de Livre-Docente, Universidade de São Paulo.

Cacciamali M.C. (2000), « Informalidade, flexibilidade e desemprego : necessidade de regras e de políticas públicas para o mercado de trabalho e o exercício da cidadania », *Revista GEOUPS*, n° 0, p. 77-90.

Carvalho S. S. de (2017), « Uma visão geral sobre a reforma trabalhista », IPEA, *Mercado de trabalho : análise et conjuntura*, n° 63, p. 81-94.

Cling J.-P., Lagrée S., Razafindrakoto M. & F. Roubaud (éds.) (2014), *The Informal Economy in Developing Countries*, London/New York, Routledge.

De Soto H. (1994), *L'autre sentier : la révolution informelle dans le tiers monde*, La Découverte, Paris.

Dedecca C.S. (2005), « Notas sobre a Evolução do Mercado de Trabalho no Brasil », *Revista de Economia Política*, vol. 34, n° 1, p. 113-130.

Dedecca, C.S. (1998), « O desemprego e seu diagnóstico hoje no Brasil », *Revista de Economia Política*, São Paulo, vol. 16, n° 1, p. 99-119.

DIEESE (2017), *Previdência: reformar para excluir? Contribuição técnica ao debate sobre a reforma da previdência social brasileira*, DIEESE/ANFIP, Brasília.

Dweck E., Rossi P. & A.-L. Matos de Oliveira (2021), *Economia Pós-Pandemia. Desmontando os Mitos da Austeridade Fiscal e Construindo um Novo Paradigma Econômico*, Autonomia Literária, São Paulo.

Filgueiras L. (2006), *História do Plano Real: fundamentos, impactos e contradições*, São Paulo, Boitempo.

- Gaulard M. & P. Salama (2020), *L'Économie de l'Amérique Latine*, Bréa, Paris.
- Harris J.R. & M.P. Todaro (1970), « Migration, unemployment, and development: A two-sector analysis », *American Economic Review*, vol. 60, n° 1, p. 126-42.
- ILO (2021), *ILO Monitor: COVID-19 and the world of work. Seventh edition: Updated estimates and analysis*, ILO, Genève, 25 janvier.
- Jaccoud L. (2018), « Démocratie, Conflits Redistributifs et Réforme de la Protection Sociale au Brésil », *Problèmes d'Amérique latine*, 2018/4, n° 111, p. 41-57.
- Jütting J.P., & J.R. de Laiglesia, eds. (2009), *Is Informal Normal? Towards more and better jobs in developing countries*, OECD Development Centre, Paris.
- Krein J.D. (2018), « O desmonte dos direitos, as novas configurações do trabalho e o esvaziamento da ação coletiva: consequências da reforma trabalhista », *Tempo Social*, vol. 30, n° 1, p. 77-104.
- Lautier B., Marques-Pereira J. & P. Salama (2004), « Régime De Croissance, Vulnérabilité Financière et Protection Sociale en Amérique Latine. Les Conditions « macro » de l'Efficacité de la Lutte Contre la Pauvreté », CEPAL Serie Financiamento del desarrollo, n° 140.
- Lautier B. (2012), « La diversité des systèmes de protection sociale en Amérique latine. Une proposition de méthode d'analyse des configurations de droits sociaux », *Revue de la régulation*, 11, 1er Semestre, p. 1-34.
- Lautier B. (2013), « Sociologie de l'emploi, informalité des relations de travail et stratégies familiales en Amérique latine », *Cahiers du genre*, n°55, p. 199-217.
- Lewis W. A. (1954), « Economic development with unlimited supplies of labour », *Manchester School*, vol. 28, n° 2, p. 139-191.
- Moser C.N. (1978), « Informal sector or petty commodity production: dualism or independence in urban development », *World Development*, n° 6, p. 1041-1064.
- Painceira J.-P. & A. Saludjian (2021), « Latin American International Integration And Global Value Chains. What Changed After 2008 Global Financial Crisis », in Levy-Orlik N., Bustamante-Torres J. & L-P Rochon (eds), *Capital Movements and Corporations Dominance in Latin America: Reduced Growth and Increased Instability*, Edward Elgar, Cheltenham, UK & Northampton, MA (à paraître en Juin 2021)
- Paiva P. T. (1984), « Cinquenta anos de absorção de mão-de-obra no Brasil: de 1950 a 2000 », Texto para discussão, n° 19, Cedeplar, [Universidade Federal de Minas Gerais](http://www.cedeplar.fecap.br/).

Pero V. (2012), « Bolsa Família : une nouvelle génération de programmes sociaux au Brésil », *CERISCOPE Pauvreté*, [en ligne], URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part4/bolsa-familia-une-nouvelle-generation-de-programmes-sociaux-au-bresil>

Perry G.E., Maloney W.F., Arias O.S., Fajnzylber P., Mason A.D. & J. Saavedra-Chanduvi (2007), *Informality: Exit and Exclusion*, Washington DC: The World Bank, World Bank Latin American and Caribbean Studies.

Pinto E., Guedes Pinto J.P.; Saludjian A.; Nogueira I.; Balanco P.; Schonerwald C. & G. Baruco (2019), A Guerra de todos contra Todos e a Lava Jato: a Crise Brasileira e a Vitória do Capitão Jair Bolsonaro, *Revista da SEP*, vol. 54, p. 107-147.

Pochmann M. (2020), « Os Trabalhadores na regressão neo-liberal » in Andrade Oliveira D. & M. Pochmann, op. cit. Chapitre 2, p. 31-53.

Portes A., Castells M. & L.A. Benton (1989), *The Informal economy: Studies in advanced and less developed countries*, The John Hopkins University Press, Baltimore MD.

PREALC (1987), *Mercado de trabajo en cifras*, OIT, Santiago, Chile.

Razafindrakoto M. & F. Roubaud (2021), « Bolsonaro et la COVID-19 au Brésil : réflexions autour d'un double paradoxe », Document de travail DIAL, DT2021/02 (à paraître dans la *Revue de la régulation*).

Revue de la régulation (2012), *Les capitalismes en Amérique latine. De l'économie au politique*, *Revue de la régulation*, 11, 1er Semestre.

Roubaud F. (1994), *La economía informal en México: de la esfera doméstica a la dinámica macroeconómica*, Fondo de Cultura Económica, México.

Roubaud F., Razafindrakoto M., Saboia J., Simões A, Hallak Neto J. & L. Botelho (2020), « [Conceitos, definições e mensuração do trabalho informal no Brasil](#) », Texto para Discussão n° 31, Instituto de Economia, UFRJ.

Saboia J. (1986), « Transformações no mercado de trabalho no Brasil durante a crise : 1980-1983 », *Revista de Economia Política*, vol. 6, n° 3, p. 82-106.

Saboia. J. (2014), « Baixo crescimento econômico e melhora do mercado de trabalho – Como entender a aparente contradição? », *Revista Estudos Avançados*, vol. 28, n° 81.

Salama P. (2019), « **O Brasil em retrocesso** », *Cadernos do desenvolvimento*, vol 14, n°24, p. 177-203.

Salama P. (2020), *Contagion virale, contagion économique et risque politique en Amérique latine*, Editions du Croquant, Paris.

Saludjian A. (2006), « La inserción mundial de America Latina en las teorías de la Cepal: una confrontación entre estructuralismo y neoestructuralismo », *Ensaaios FEE*, vol 27, n° 1, p. 5-30.

Saludjian A. (2007), « Le Régime d'accumulation dans le Cône Sud-Américain depuis les années 1990 », *Revue de la régulation* [En ligne], <http://journals.openedition.org/regulation/2162> consulté le 08 mars 2021; DOI : 10.4000/regulation.2162.

US Network for Democracy in Brazil (2021), « Recommendations on Brazil to President Biden and the New Administration », Policy Paper. <https://www.democracybrazil.org/policy-paper-on-brazil>. Consulté le 04/02/2021.

Vidal Luna F., Klein H. S. (2020), *História social do Brasil moderno*, Imprensaoficial, Governo do Estado de São Paulo.